

Villiers-sur-Loir

2019

bulletin municipal

n°112



Harmonie
au cœur de village

sommaire



Mes Chers Concitoyens

L'année 2019 s'est achevée sur la réalisation d'un projet dont on parlait déjà dans les réunions des conseils municipaux villiersois des années 1960 ; l'aménagement de la place Fortier, autour de l'église et de la mairie et proche des commerces. Il se poursuivra au premier semestre de l'année 2020 par la finalisation de la rénovation des squares et des rues adjacentes après la mise en place des nouveaux réseaux d'assainissement et eau potable. L'aménagement de l'allée de la Vallée est prévu en 2021.

Quatre années de travail du conseil municipal, de la commission en place, du personnel de la commune, des bureaux d'études et des entreprises choisis pour la réalisation de ce projet. 100 réunions ont été nécessaires à cet aboutissement.

Pour cela, nous avons demandé et reçu des subventions indispensables pour sauvegarder l'investissement à un moment où l'Etat se désengage en baissant d'une manière substantielle la dotation globale de fonctionnement depuis 2014.

Un immense merci à tous les acteurs de cet ouvrage nécessaire pour le développement de l'attractivité de notre village.

Nous sommes conscients des contraintes que les travaux engendrent pour les habitants et notamment pour les commerçants et les riverains. Et nous faisons le maximum pour que la vie du village ne soit pas trop perturbée pendant cette période.

La vie culturelle et sociale s'est néanmoins poursuivie avec une activité soutenue grâce aux élus et aux bénévoles des associations, toujours actifs et présents dans tous les événements.

Notons la performance de la Société musicale qui a fêté, avec beaucoup de présence et une grande qualité, son 150^e anniversaire tout au long de cette année, avec des concerts de haut niveau qui ont rassemblé beaucoup de passionnés. Ce fut un régal.

Je vous invite à lire le détail de ces événements dans les différents articles de ce bulletin dont je remercie les rédacteurs.

Je remercie les agents administratifs et techniques de la commune, sous la responsabilité de Rose-Marie Blateau, secrétaire de mairie, qui, grâce à leurs compétences et leur travail, ont permis de réaliser les nombreux projets que nous nous étions fixés durant cette mandature.

Je remercie les élus qui, avec persévérance, ténacité, courage, et créativité se sont engagés à mes côtés.

Je remercie tous les bénévoles, membres du comité des fêtes et associations, qui ont enrichi cette mandature de moments joyeux, rassembleurs et solidaires.

Je vous présente, au nom du conseil municipal, tous mes vœux pour cette année 2020 pour vous et vos familles en souhaitant tout particulièrement la bienvenue aux nouveaux habitants.

Jean-Yves MÉNARD, Maire

Vie municipale

Vie du village

Portraits

Associations

Patrimoine

Villiers-sur-Loir au sein de l'agglomération	1
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat	3
L'activité du Conseil Municipal	4
Villiers-sur-Loir fait rebattre son cœur	5
Un terrain multisports pour nos jeunes.....	6
Finances 2019	7
Bilan Investissements 2014-2019.....	8
Actions et événements 2014 – 2020	9
Que devient la taxe d'habitation ?	9
La fibre optique arrive !	10
Danses et musiques folk à la Saint-Gilles	11
Démographie : Regard sur 10 ans	12
Le jeu des 1000 € à Villiers-sur-Loir	12
L'école en visite dans la vallée du Cher	13
Une très belle soirée de Noël.....	14
Animation culturelle	14
Le tour du monde du Quatuor Voce	15
La vie culturelle partagée à Villiers-sur-Loir depuis 2015....	16
L'implication des Villiersois dans la vie de la commune.....	17
La Marmite express, un accueil chaleureux	18
Infos pratiques	23
Tarifs communaux 2020.....	24
ValDem	25
Autres infos.....	26
Catherine et Patrice Hubert : la transmission-passion	27
Cantine de l'école.....	28
Club Informatique	28
Club Créa.....	29
Comité des fêtes	29
Retour sur une incroyable année musicale.....	30
Karaté.....	32
Néovent	32
FC Villiers	33
Le triathlon des coteaux du Vendômois,	33
Tennis.....	34
Trompes de la Boissière	35
Villiers Tout Terrain	35
Virades de l'espoir	35
Anciens Combattants AFN.....	36
Sapeurs-Pompiers.....	36
Yoga	36
Amicale des retraités.....	37
Énergies Vendômoises.....	38
La Bibliothèque,.....	38
Les origines historiques du bourg.....	39

Cahier détachable

BULLETIN MUNICIPAL 2019 N°112
Mairie de Villiers-sur-Loir Tél. : 02 54 72 90 83
Place Fortier 41100 Villiers-sur-Loir

Directeur de publication : Jean-Yves Ménard
Conception, réalisation : JP Mauchien 06 16 46 04 82
Impression : Esat Lunay
Droits photos réservés

Janvier 2020



Villiers-sur-Loir au sein de l'agglomération

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Villiers-sur-Loir fait partie de la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois (CATV).

En 2019, la CATV a approuvé ses nouveaux statuts. Pour mémoire, le territoire de la CATV a été réparti en trois pôles : Vendôme, Montoire et Saint-Amand. Ces pôles sont chargés d'organiser les processus de concertation. Une enquête sur le rôle et les missions de ces pôles de la communauté d'agglomération a été adressée à l'ensemble des conseillers municipaux.

Elle poursuit le travail de mutualisation de services : groupement d'achats, prestations intellectuelles (ingénierie/conseil), services mutualisés (dont autorisation du droit des sols), moyens humains, équipements.

Parmi les compétences de la CATV figure celle de l'enfance/jeunesse. Dans ce cadre, elle rappelle aux jeunes habitants des communes qu'ils peuvent fréquenter librement (après avoir adhéré au Passactiv'jeune) les 8 accueils et points de rencontre jeunes gérés par la CATV (voir ci-dessous).

Dans un souci de trouver la meilleure subsidiarité, la communauté d'agglomération a également décidé de restituer aux communes la compétence sur la voirie (à l'exception des voies d'accès aux zones d'activités économiques), le balayage et l'éclairage.

Sur ce dernier point, la commune de Villiers-sur-Loir a signé un contrat de maintenance pour une durée de 4 ans avec la société INEO pour un coût annuel de 3 030,50 € hors taxes. La première année, l'entreprise INEO changera toutes les lampes.

La loi NOTRe prévoit le transfert des compétences « eau » et « assainissement » des communes vers la CATV au 1^{er} janvier 2020 (voir encadré page suivante). Dans ce cadre, la question du transfert des fonds de roulement de ces 2 budgets (fonctionnement et investissement) se pose. Ainsi, la communauté d'agglomération a demandé aux conseils municipaux de prendre une délibération de principe sur le transfert du fonds de roulement des services eau et assainissement à fin 2019. Cependant, cela ne constitue pas une obligation. Concernant le fonds de roulement du service de l'eau, le conseil municipal a adopté le principe de le transférer en totalité à la CATV (au 31 décembre 2018 il était de 157 077 euros).

Pour le fonds de roulement du service assainissement, le conseil municipal a adopté le principe de le transférer en totalité à la CATV (au 31 décembre 2018 il était de 159 799 euros) à la seule condition de le déduire du solde de la dette transférable par la CATV vers le budget principal de la commune (correspondant au remboursement du solde de la dette due par le service d'assainissement au budget principal de la commune, soit un montant de 422 534 € au 31 décembre 2018). Un vote définitif du conseil municipal aura lieu lors du vote du compte administratif 2019.

Territoires vendômois les structures Enfance Jeunesse

Accueils Libres Jeunesse

Moyennant l'adhésion au Pass'activ' Jeune (entre 6,50 € et 13 € suivant les ressources des familles), les jeunes peuvent fréquenter librement les 8 Accueils et Point Rencontres jeunes gérés par la communauté d'agglomération. Ils sont accueillis par des équipes d'animateurs qualifiés qui leur proposent des activités variées correspondant à leurs envies.

- **MDJ Savigny**
4 route de Bessé, Savigny-sur-Braye
- **Centre Culturel**
24 avenue G Clémenceau, Vendôme
- **Maison des Jeunes de Montoire (MJM)**
21 rue Marescot, Montoire-sur-le-Loir
- **Points Rencontre Jeunes**
Azé, Saint-Firmin-des-Prés, Coulommiers-la-Tour
- **L'Appart'**
6 allée Emmanuel Chabrier, Vendôme

● **Périodes scolaires**

	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	22h
Lundi									
Mardi									
Mercredi									
Jeudi									
Vendredi									
Samedi									

● **Vacances scolaires**

	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h
Lundi										
Mardi										
Mercredi										
Jeudi										
Vendredi										



● Le Transfo

- 140 faubourg Chartrain, Vendôme**
- un PII (Point Information Jeunesse) qui accompagne les jeunes dans la recherche de jobs, départs à l'étranger et autres projets...
 - un service de mise en relation Babysitting ;
 - un Espace multimédia ouvert à tout public ;
 - diverses ressources documentaires et multimédia ;
 - une permanence de la MDA (Maison des Ados) ;
 - des animations multimédia, de prévention...

● Animation itinérante Territoires vendômois

Activités variées et sorties à la journée ou sur plusieurs jours. Un transport est proposé à tous les jeunes du territoire. À indiquer à l'inscription.

● Les Accueils de loisirs Territoires vendômois

Les structures de loisirs accueillent les enfants de 3 à 13 ans sur les périodes de vacances scolaires. Des équipes pédagogiques qualifiées encadrent les enfants et font en sorte que chacun s'épanouisse au sein de la structure, grandisse à son rythme, rencontre des copains et partage des expériences originales et enrichissantes.

Ouverture des inscriptions pour les vacances d'hiver et de printemps le lundi 6 janvier 2020
Ouverture des inscriptions pour les vacances d'été le lundi 6 avril 2020

● ALSH associatifs Ouverts toute l'année

- ALSH Areines-Meslay**
mairie.areines@wanadoo.fr- 02 54 77 22 16
- ALSH Azé**
ribambelle.cie@gmail.com- 06 63 67 72 39
- ALSH Epuisay L'épauissette**
epuisette41@gmail.com- 02 54 72 18 58
- ALSH La-Ville-aux-Clercs**
laruche41160@gmail.com- 06 19 20 43 21
- ALSH Villiedieu-le-Château**
alshvilliedieulechateau@orange.fr- 06 89 12 79 17

Pour pouvoir vous inscrire aux activités proposées par Territoires vendômois pour les enfants et les jeunes, créez votre compte en vous rendant sur <https://espacefamille.vendome.eu> (page également directement accessible dès l'accueil du site www.territoiresvendomois.fr) et laissez-vous guider.



Enfance Jeunesse



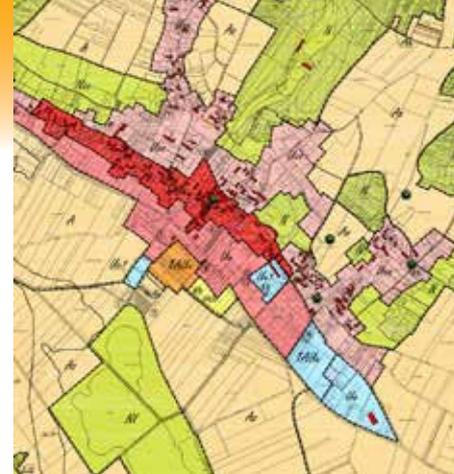


Schéma de Cohérence Territorial

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) permet de se projeter à l'échelle de l'arrondissement notamment en termes d'habitat, d'environnement, de cadre de vie, de mobilité, et d'agriculture... Une exposition itinérante se déplace aux 4 coins de l'arrondissement à la rencontre des Vendômois.

(voir encadré ci-dessous)

L'agglomération Territoires vendômois assurera la gestion de l'eau et de l'assainissement au 1er janvier 2020

La protection et la gestion des ressources en eau sont des priorités majeures au niveau mondial comme sur notre territoire. Les politiques publiques organisent l'approvisionnement et la distribution de l'eau potable ainsi que l'assainissement des eaux usées pour les foyers et les entreprises et doivent garantir, en toutes circonstances et en tous lieux, un service public de qualité. Dans ce contexte, la loi "Nouvelle organisation territoriale de la République" de 2015 prévoit le transfert obligatoire aux communautés d'agglomération des compétences eau et assainissement au 1er janvier 2020. L'objectif est de mettre en commun les compétences, les moyens humains et de mutualiser les capacités d'investissements pour continuer d'améliorer la qualité de service.

Château d'eau - La Garde



En 2020 les tarifs ne changeront pas...



Station d'épuration du Bois-La-Barbe

La communauté d'agglomération Territoires vendômois, en collaboration avec les communes et les syndicats, s'attache à rendre ce transfert de compétences le plus neutre possible pour les usagers. **Il n'y aura ainsi aucun changement de tarif en 2020.** A partir du 1er janvier, ce sera la direction des Cycles de l'eau de l'agglomération qui assurera l'organisation de ce nouveau service. L'agglomération reviendra vers vous pour vous apporter plus d'éléments sur cette organisation en cours de définition

Les coordonnées de votre interlocuteur pour l'assainissement sont :
Direction des Cycles de l'eau de la communauté d'agglomération Territoires vendômois
50 rue Saint-Denis - 41800 Montoire-sur-le-Loir
02 54 72 69 48

Les coordonnées de votre interlocuteur pour l'eau potable sont :
Direction des Cycles de l'eau de la communauté d'agglomération Territoires vendômois
50 rue Saint-Denis - 41800 Montoire-sur-le-Loir
02 54 72 69 48

Attribution de compensation

La Communauté d'Agglomération du Territoire Vendômois (CATV) a décidé de renouveler la dotation de solidarité communautaire, pour l'année 2019. Cette dotation vise à amortir partiellement la perte de dotation globale de fonctionnement de l'État. A ce titre, la CATV a réservé une enveloppe de 100 000 € à répartir entre les communes de moins de 1 000 habitants et une enveloppe de

200 000 € à répartir entre toutes les autres communes concernées. Elle est calculée en fonction du potentiel fiscal par habitant et du revenu imposable par habitant de chaque commune. La CATV va donc reverser la somme de 8 698 € à la commune de Villiers-sur-Loir, représentant 28 % des 31 557 € de perte, entre 2017 et 2019, au titre de l'attribution de compensation 2019.



Exposition Dessinons le de den

2ème tournée !
de septembre 2019 à juin 2020

Découvrez le projet de vie du territoire pour 2040

LES LIEUX D'EXPOSITION

accessibles aux horaires habituels et les temps de rencontre, autour d'un café ou d'un apéro, avec des élus :

VENDÔME BIBLIOTHÈQUE DU PARC RONSAUD

Du vendredi 13 septembre au vendredi 11 octobre 2019
Café SCoT : le samedi 14 septembre 2019 de 14h à 15h

MONTOIRE MÉDIATHÈQUE NEF EUROPA

Du mercredi 16 octobre au mardi 12 novembre 2019
Café SCoT : le samedi 26 octobre 2019 de 10h30 à 11h30

SAVIGNY MÉDIATHÈQUE AGORA-BRAYE

Du mercredi 13 novembre au mardi 10 décembre 2019
Café SCoT : le samedi 30 novembre 2019 de 10h30 à 11h30

MONDOUBLEAU MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

Du mercredi 11 décembre au mardi 14 janvier 2020
Café SCoT : le samedi 21 décembre 2019 de 10h30 à 11h30

DROUÉ BIBLIOTHÈQUE

Du mercredi 15 janvier au mardi 11 février 2020
Apéro SCoT : le vendredi 7 février 2020 à 18h

FRÉTEVAL MÉDIATHÈQUE

Du mercredi 12 février au samedi 7 mars 2020
Café SCoT : le samedi 22 février 2020 de 10h30 à 11h30

3ème tournée en 2020/2021

Pour en savoir plus : www.scotgv.wordpress.com

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat

La communauté d'agglomération a lancé une étude pour la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal et d'Habitat (PLUiH). Le PLUiH devrait être adopté en 2023-2024. Ce sera alors le seul document d'urbanisme opérationnel. Le PLUiH a vocation à définir un projet de territoire pour les 10-15 ans à venir. Il déterminera également, une fois approuvé, les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes du territoire : secteurs constructibles, formes urbaines, secteurs naturels, terrains réservés pour la création d'équipements publics, etc. Il s'agit d'un document juridique de portée générale qui sera la référence pour instruire les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme,

permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager).

Le PLU actuel applicable sur la commune n'aura alors plus de valeur juridique.

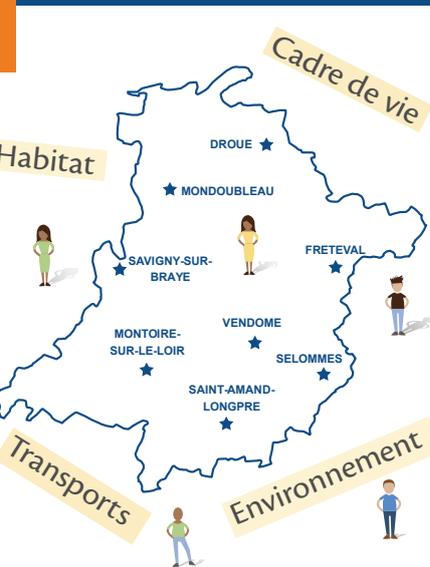
Afin d'identifier collectivement les besoins et enjeux de développement du territoire, le groupement de prestataires missionné sur le projet a proposé une série d'ateliers thématiques sur le dernier trimestre 2019, auxquels ont été invités élus, techniciens et acteurs locaux concernés par chaque atelier thématique : équipements, services, infrastructure, patrimoine cadre de vie, biodiversité, habitat, consommation foncière, agriculture.

Nous sommes actuellement en phase de diagnostic jusqu'en 2020. Des réunions sont organisées pour présenter la démarche. Un travail a été conduit sur le zonage par commune, au niveau de chaque parcelle ; les parcelles constructibles pourront ne plus l'être à l'avenir et inversement. Un cahier d'observations est à disposition du public. Les commentaires ont été transmis au bureau d'études pour prise en compte au cours de la phase de diagnostic.

Jean-Yves MÉNARD



itinérante Vendômois main !



SELOMMES MÉDIATHÈQUE

Du mercredi 11 mars au mardi 7 avril 2020

Café SCoT : le samedi 21 mars 2020 de 10h30 à 11h30

VENDÔME CENTRE CULTUREL DES ROTTES

Du mercredi 8 avril au mardi 5 mai 2020

Café discut' du centre culturel : le mardi 14 avril 2020 à 14h

SAINT-AMAND, MAISON DE SANTE

Du mercredi 6 mai au mercredi 3 juin 2020

Apéro SCoT : le vendredi 15 mai 2020 à 18h à la Mairie de St-Amand



**TERRITOIRES
VENDÔMOIS**

PLUi-H
Plan Local d'Urbanisme
intercommunal-Habitat

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat

L'ensemble du territoire s'oriente vers une vision plus large de l'aménagement, passant de l'échelle communale (Plans d'Occupation des Sols, Cartes communales, Plans Locaux d'Urbanisme) à l'échelle de l'agglomération : le PLUi-H.

L'ancienne Communauté de communes Beauce et Gâtine avait déjà initié cette démarche, la Communauté d'agglomération Territoires vendômois va la poursuivre.

Le PLUi H, c'est quoi ?

PLU Un PLU doit prévoir et organiser l'avenir du territoire en relevant plusieurs défis :

- Élaborer un véritable projet de territoire : « Quelle urbanisation pour demain ? Quel type d'habitat ? Quelle amélioration des circuits de déplacements ? Quelle amélioration du cadre de vie ? Quel développement économique ? Quelle protection des paysages et de l'environnement ? Quelle prise en compte des risques naturels et technologiques ? »
- Élaborer un document qui encadre les permis de construire notamment, et régit les autorisations d'occupation du sol à la parcelle (encadre les permis de construire, d'aménager...).

I **Intercommunal** (ensemble des 65 communes construit un document commun qui devra :

- Garantir la cohérence globale
- Tenir compte des différences des territoires

Aujourd'hui et jusqu'en 2022

Une fois le PLUi-H approuvé

H **Programme d'actions en faveur de l'habitat**

C'est une première pour le territoire : l'affirmation d'une politique du logement et de l'habitat (lutte contre la vacance / insalubrité / logements énergivores...)

L'élaboration du PLUi-H, organisation

Les Conseils municipaux, leurs maires et les élus de Territoires vendômois construisent ensemble un PLUi-H et participent à sa définition jusqu'à l'échelle de la parcelle.

Comment s'informer ?

- Des publications dans la presse locale, les bulletins municipaux, le bulletin de Territoires vendômois ou le Petit Vendômois.
- Des expositions publiques.
- Des informations sur le site internet de Territoires Vendômois : www.territoiresvendomois.fr/pluih et sur les réseaux sociaux de la collectivité.

Comment s'exprimer ?

- Dans les registres mis à disposition dans chaque mairie ainsi que dans les locaux de la CATV
- Lors des réunions publiques
- Dans le cadre de temps d'échanges ponctuels et voir : permanences, cafés-débats...

Votre maire reste l'autorité attribuant les autorisations, même dans le cadre d'un PLUi-H. Celui-ci et vos conseillers municipaux restent et demeurent vos interlocuteurs lors de l'élaboration du PLUi-H. Les documents d'urbanisme en vigueur dans chaque commune (PLU, Carte communale) restent le document de référence pour l'instruction des autorisations d'urbanisme, jusqu'à l'approbation du PLUiH prévu pour 2023.

Concertation préalable à l'élaboration du PLUi-H

L'activité du Conseil Municipal

Le conseil municipal se réunit en moyenne une fois par mois. Le compte rendu des réunions est affiché en mairie et téléchargeable sur la rubrique « Informations municipales » le site www.villiers-sur-loir.com. Vous trouverez ci-dessous une synthèse des réunions de novembre 2018 à novembre 2019.

Certains dossiers importants traités lors de plusieurs réunions du conseil municipal ne sont pas repris dans cette synthèse car ils font l'objet d'un article dans ce bulletin. Il s'agit notamment du budget, des travaux et des principaux événements.

Subventions

Durant l'année, le conseil municipal a décidé d'octroyer 5 subventions exceptionnelles en plus de celles attribuées annuellement aux associations :

Classe de découverte 2019-2020

L'école a fait part de son souhait d'organiser une classe de découverte à l'Île Tudy, du 22 au 26 juin 2020. 74 élèves sont susceptibles de participer à ce projet. Le coût total du projet, de 24 062 €, est financé en partie par une participation des familles (14 800 €) et l'amicale de l'école (4 084 €).

Afin d'équilibrer le budget, une subvention communale de 70 € par enfant a été votée par le conseil municipal, soit un montant de 5 180 € ; subvention versée en 2020.

Anniversaire de P'tit Louis

L'association P'tit Louis Laplanche a fait part de sa volonté d'organiser son 30^e anniversaire à Villiers-sur-Loir, lors de la fête de la Saint-Gilles 2020, les 4, 5 et 6 septembre. En plus de la fête traditionnelle (apéritif-concert le samedi, suivi du repas et du bal, brocante le dimanche), l'association P'tit Louis Laplanche proposera durant les trois jours, de nombreuses animations qui auront lieu à différents moments et lieux variés. Elle a convié environ 25 groupes de musique traditionnelle qui feront jouer et danser le public. Ces animations seront entièrement gratuites sauf la soirée du vendredi soir à l'Artésienne. Les Villiersois seront invités à se préparer à ce grand temps convivial à l'occasion de différents moments festifs préalables (méchoui au plan d'eau, apéro concert sur la place...). Le soutien financier à l'association pour cette manifestation d'un coût total de 31 600 €, est de 2 000 € versés sur le budget 2019 par la commune.

CAL FOOT

Lors de l'entretien du terrain de foot, le filet s'est pris dans la tondeuse et a nécessité son remplacement par le club. Le conseil municipal a décidé de rembourser le club de foot, pour la somme de 215 € TTC, montant de la facture payée par le club.

Comité des fêtes

Pour la fête de la Saint-Gilles 2018, le comité des fêtes a acheté des ampoules supplémentaires, d'un montant de 600 €, pour éclairer le cheminement de la cloche de l'Artésienne jusqu'à la place Fortier. La commune a décidé de participer à cet achat, pour moitié, soit 300 €, sous forme d'une subvention exceptionnelle.

Un drapeau pour les AFN

Un pavillon avec le drapeau français sera installé au cimetière, près du monument aux morts. Son coût d'environ 210 € sera pris en charge par la commune.

Subventions aux associations

Comme chaque année, le conseil municipal a décidé d'apporter en 2019 une subvention à une vingtaine d'associations pour un montant global de 31 205 €, dont 21 000 € pour la cantine.

Les conventions 2019

Projet éducatif territorial (PEDT)

Lors du conseil d'école du 4 juin 2019, un bilan positif a été dressé sur le fonctionnement des activités périscolaires, le conseil municipal a décidé de reconduire le projet éducatif territorial avec l'appui du fonds d'Etat de soutien pour les TAPS.



Installation antenne Gazpar

Le conseil municipal a donné son accord pour l'installation d'une antenne sur l'atelier communal, rue de Chantereine. Une convention particulière avec GrDF a été signée. Elle fait suite à une première convention de principe signée en février 2014 définissant les conditions de mise à disposition d'emplacements par la commune à GrDF. Cette antenne permettra ainsi la radio-relève des compteurs de gaz sur la commune de Villiers-sur-Loir.

Refuge du Val de Loir

La convention renouvelée porte sur une redevance identique de 0,9 €/habitant pour 2019 par rapport à 2018. Le coût pour la commune est de 1 018,80 €.

Eau et assainissement

5 demandes de réduction de facture d'eau ont été acceptées par la commune suite à des fuites importantes ; les personnes concernées ont pu bénéficier d'un dégrèvement pour la part « assainissement » de la commune et du syndicat intercommunal de traitement des eaux usées.

Certificat de raccordement d'assainissement

Lors de la vente d'un bien immobilier, la commune effectue un diagnostic sur le raccordement des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées. Jusqu'alors, aucune délibération ne rendait obligatoire ce contrôle lors de la vente. Le conseil a donc décidé de rendre obligatoire le diagnostic de raccordement des réseaux, permettant à la commune de s'assurer que les réseaux sont bien séparés et vérifier le raccordement des puits à l'habitation (bypass) avec obligation de remise aux normes, avant la vente, si nécessaire.

Voirie

Travaux sur la RD5 :

modification signalisation routière

Suite aux travaux sur la RD5, le conseil départemental remplace les panneaux de « cédez-le-passage » par des « stop » aux carrefours de la rue du Clos Bazin, de la rue de la Pierre Percée, de la RD 67 (route de Thoré-La-Rochette) et sur le chemin allant du bas du Coudray au Loir. Le conseil départemental étudie, par ailleurs, le carrefour de la rue de Chantereine avec la RD 67, en vue de faire

ralentir la circulation. Le frais a été réutilisé sur les chemins ruraux, les chemins de l'association foncière et sur le parking de l'Artésienne. En 2020, le conseil départemental continuera la rénovation de la RD5 avec en priorité la rénovation de la partie en agglomération.

Nouvelles animations à l'Artésienne

Cours de yoga

Des cours de yoga sont dispensés, depuis le mois de septembre 2019, le mercredi de 14 h 30 à 16 h. Le conseil décide de facturer 200 € annuel la location à l'association Gaïa Yoga.

Cours de gymnastique

Mme Éliane CAMBIER propose des cours de gymnastique, le jeudi matin. Le coût de mise à disposition est de 300 €/an.

Autres informations

Plan d'eau

Le plan d'eau a reçu la labellisation Pavillon bleu, pour la 9^e année. De plus, dans le cadre du pôle nautique, un comité d'usagers a été mis en place.



Entreprise ID Construction

L'entreprise a été reprise par la société SAS SN ID CONSTRUCTION, société gérée par Monsieur Aurélien BAL, entreprise BATIBAL.

Recensement

Trois agents recenseurs ont réalisé le recensement de la population entre mi-janvier et mi-février ; la population a baissé depuis le dernier recensement.

Inauguration de la Casalire

La Casalire conçue avec la participation de Nicolas Cormier a été inaugurée le 2 mars 2019. La commune est chargée de l'entretien de la Casalire et l'équipe de bénévoles de la bibliothèque de la gestion des livres.

Une nouvelle antenne

Implantation d'une antenne téléphonique (Free) à Villepoupin sur un pylône existant.

Stéphane ADAM

Villiers-sur-Loir fait rebattre son cœur

Un projet comme la refonte totale d'un cœur de village n'est pas une mince affaire. Nous le savions. La réalité est à la hauteur de nos prévisions.

La volonté d'aménager le cœur de village est ancienne : depuis plus de 50 ans, des projets ont été proposés sans jamais aboutir. Cette fois-ci est la bonne ! Depuis avril de cette année, début des travaux, les divers corps de métier s'affairent autour de notre projet. Avant de s'attaquer aux aménagements de surface, il y a eu un gros chantier pour remettre à niveau tous les circuits d'eau potable, d'assainissement et de captation d'eau pluviale. Nous en avons profité pour mettre en place un bouclage sur l'eau potable afin de limiter les bras morts et sécuriser le réseau. Ce travail préalable était indispensable à la pérennité de l'ensemble.

Puis les travaux d'aménagement de surface ont pu commencer conformément au projet établi. On a vu sortir au fur et à mesure de terre : le parvis de la mairie (qui en a profité pour se refaire une beauté avec le nettoyage de ses colonnes et marches), le parking avec ses pierres ocre qui rappellent le style val de Loire, le tour de l'église avec son nouvel accès pour personnes à mobilité réduite, les placettes et enfin la zone de convivialité, avec sa marelle pour les enfants et ses bancs pour les plus anciens.

Il a fallu revoir plusieurs fois le phasage des travaux pour tenir compte des difficultés rencontrées et pour optimiser l'intervention de chacune des entreprises. Pour cette raison, nous avons décidé de commencer cette année les travaux sur la partie haute de la rue du Docteur Silly (prévus initialement en 2020) et de repousser à 2020 les parties plus périphériques comme la rue du 11 novembre

entre la boucherie et la poste, et le reste de la rue du Docteur Silly. Cela permet de finaliser le cœur de village proprement dit sans devoir y revenir ultérieurement. La touche finale sera la mise en place de l'enrobé sur l'ensemble des rues, ceci afin d'éviter de l'abimer par le passage des engins de chantier. Nous espérons une fin de chantier (hors allée du Château) en mai 2020. L'aménagement de l'allée de la vallée est prévu en 2021.

Notre volonté a toujours été de faire ce projet en collaboration étroite avec les habitants. Pour cela, on ne compte pas moins de 22 réunions de la commission « cœur de village », ouvertes à tous les habitants (qui travaillent sur le sujet depuis 2016) ; 3 réunions publiques d'échanges sur le projet avec les Villiersois ; 30 conseils municipaux où le sujet a été abordé, mais également 3 réunions avec les services de l'archéologie pour gérer au mieux les vestiges archéologiques autour de l'église ; 3 réunions avec les architectes des bâtiments de France pour que la nouvelle place mette en valeur le patrimoine bâti, et notamment notre église ; 4 réunions de la commission d'appel d'offre pour s'assurer que les marchés passés aux entreprises soient les mieux-disants, 3 réunions avec le lycée Ampère et l'école du paysage pour la conception d'un mobilier urbain original, ... et 34 réunions de chantier pour ajuster, optimiser, semaine après semaine, les plannings et tous les détails des travaux, en s'assurant en permanence que la gêne occasionnée soit minimisée pour nos commerçants et les Villiersois. Sans compter les heures et les heures sur le chantier lui-même... Nous avons essayé d'être au maximum à l'écoute de tous. Il a fallu parfois trouver des compromis en concertation avec les personnes concernées. Nous espérons



très sincèrement avoir agi au mieux et pour le bien de tous.

Aujourd'hui, nous sommes convaincus que cela en valait la peine.

Une grande majorité de Villiersois nous a soutenus tout au long de cette période, pas forcément facile pour l'équipe municipale. Les habitants ont continué à fréquenter les commerçants, à vivre dans le bourg et nous souhaitons au nom de la commune remercier chacun d'entre vous, habitants, commerçants, associations, artisans, personnel communal, pour votre patience et votre compréhension. Sans cela, ce beau projet n'aurait pas pu voir le jour. C'est donc une réussite collective et nous en sommes d'autant plus fiers.

Le travail réalisé, comme plusieurs habitants « experts » nous l'ont confirmé, est de très bonne qualité. L'aménagement correspond exactement à ce qui a été élaboré par la commission « cœur de village ». Il n'y a eu aucune remise en cause majeure lors du déroulement des travaux.

Financièrement, ce projet bénéficie d'un taux de subvention de 50%, taux exceptionnellement avantageux : pour chaque euro engagé par la commune, il y a un euro supplémentaire provenant d'un financement extérieur à la commune. C'est grâce à ce financement vertueux



que nous avons pu mettre en route ce chantier sans nous endetter d'une façon déraisonnable. Le budget est de 1 145 100 € HT hors suppléments déjà votés par le conseil.

Beaucoup de villes et villages (Vendôme, Thoré-la-Rochette, Lunay, ...) ont déjà réalisé ce type d'aménagement. Nous avons pris peut-être un peu plus de temps mais le résultat est au rendez-vous : nous espérons que notre village, grâce à cet aménagement, va gagner en convivialité, en attractivité aussi avec des retombées probables sur les effectifs de notre école à terme ; son patrimoine va être encore plus mis en valeur, ses commerçants valorisés avec des accès de qualité.

Pendant quelques temps, nous allons devoir probablement trouver de nouvelles habitudes pour nous déplacer, pour nous garer, pour nous rassembler aussi. 2020 va être l'année pendant laquelle nous allons nous approprier ce nouvel environnement et nous espérons

qu'il nous deviendra familier rapidement, comme pour l'Artésienne.

Nous ne mesurons pas totalement encore aujourd'hui l'importance de ce projet mais notre village vient de réaliser une évolution majeure dans son histoire.

Nous sommes convaincus que ce nouveau cœur de village, tout en préservant une place significative aux voitures, répondra aux attentes des générations actuelles et futures en demande d'un espace plus important dévolu aux moyens de transport doux (piéton, vélo), et plus largement, d'un lieu où il est bon de s'arrêter pour se rencontrer et échanger.

Christian Signol, le célèbre romancier amoureux des campagnes, interrogé sur sa vision de l'évolution de la société, disait dernièrement : « je crois au balancier de l'histoire avec un prochain retour de la population dans les campagnes ».

Villiers-sur-Loir est désormais prêt pour le retour vers le futur.

Xavier HÉBERT

Un terrain multisports pour nos jeunes

Il aura fallu plus d'un an pour avoir l'autorisation de l'architecte des bâtiments de France et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour construire un terrain multisports près de l'Artésienne. Nous sommes en effet dans une zone située à moins de 150 mètres d'un bâtiment classé et sur un lieu où se situent des vestiges archéologiques qui s'étendent jusqu'à la déviation RD5.

Un premier projet proposé par le maître d'œuvre et validé par le conseil municipal a été refusé par la DRAC car la plateforme en béton nécessitait de retirer la terre sur une trop grande profondeur, risquant d'abîmer les vestiges archéologiques.

Finalement, après une dernière négociation et une autre proposition de notre part, l'ingénieur de la DRAC a donné son accord. Le conseil municipal, par

délibération du 26 novembre et du 19 décembre 2019, a approuvé le projet, à l'unanimité. Nous allons donc pouvoir démarrer les travaux courant février 2020 après la consultation des entreprises. Ils dureront environ 2 mois. Le terrain sera équipé d'un éclairage.

Dans le prolongement de la rénovation du cœur de bourg, nous accèderons à cet équipement par un cheminement piétonnier de quelques dizaines de mètres, en pente douce, récemment créé et menant également à l'Artésienne. Nous

avons voulu proche des habitations et de la maison des associations pour les jeunes et leurs parents et pour développer l'attractivité de notre village.

Le coût brut de cet équipement est de 93 000 €. Deux subventions vont être obtenues auprès du conseil régional et du conseil départemental, à hauteur de 50% environ du coût total.



Jean-Yves MÉNARD

Finances 2019

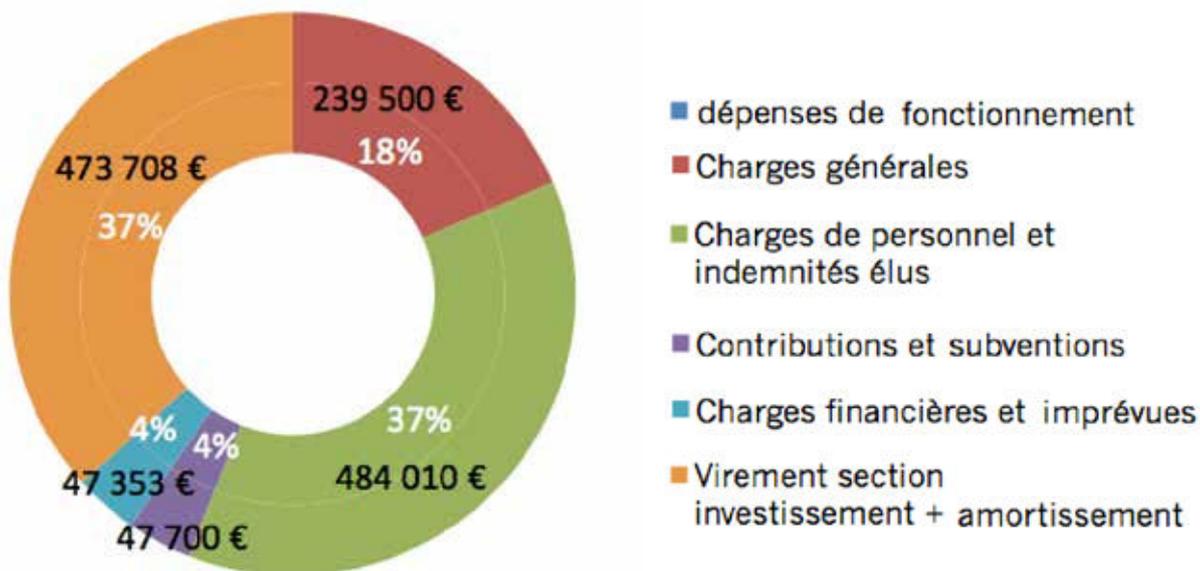
Section de fonctionnement

Le montant du budget primitif, en dépenses et en recettes, est de 1 292 271 €. Pour la seconde année, la communauté d'agglomération Territoires Vendômois a versé à la commune plus de 8 000 € de compensation suite à la baisse des dotations de l'État.

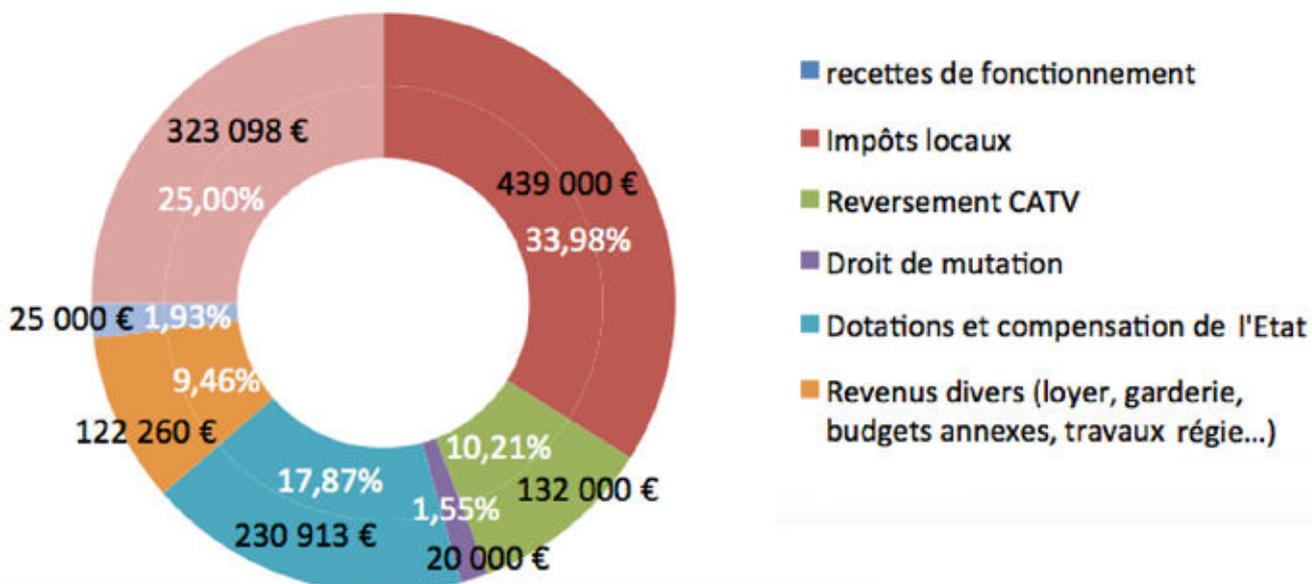
En investissement, un prêt de 300 000 € a été souscrit pour financer une partie de l'aménagement du cœur de village ; des subventions ont été accordées à plus de 460 000 €.

Rose-Marie BLATEAU – Jean-Yves MÉNARD

Dépenses de fonctionnement 2019



Recettes de fonctionnement 2019



Bilan Investissements 2014-2019

ACTIONS		Coût ttc	Subventions perçues, emprunts et ventes	
Maison des associations	Démolition, bâtiment, réseau, équipement, rideaux, petits matériel, tables ping pong, aménagement petit parking et alentours	1 533 916	100 000	
Cœur de village	Frais d'études et aménagement	820 708	215 900	
Voirie	Rue B. Ferron, aménagement carrefour P.A. Colin, frais bureaux d'études, panneaux de signalisation, ralentisseurs, miroirs, bancs.	313 117	28 000	
Réseaux	Effacement des réseaux rue de chantereine et av. 11 Novembre, téléphonie, Sidelc, remise aux normes électriques	299 545	60 546	a
Aménagement entrée du village	Piste cyclable, plantations, frais d'études	282 452	149 104	
Achats terrains et batiments	Achats terrains Croix Noury et près de l'Artésienne 1	206 314	93 800	b
Ecoles	Sécurité, travaux étage, pare ballons, cloison mobile, préau, matériel cantine.	186 587	24 000	
Club house football	Bâtiment	91 370	25 500	
Bâtiments communaux	Chaudière salle fortier, éclairage grange communal, achat cabinet médical, chauffe-eau.	60 942		
Eclairage public	Diagnostic, poteaux + led	58 959	33 649	
Tennis	Rénovation 2 terrains + poteaux	47 385	1 140	
Eglise	Cloche, toiture, restauration peinture murale canivet	46 753	31 610	c
Cimetière	Kiosque, colombarium 2	23 812		
Matériel entretien	Tondeuse, réparation pneus, remplacement matériel atelier	15 530		
Mairie	Plafond salle du conseil, horloge	11 682		
Accessibilité personnes handicapés		8 850		
Divers	Panneaux d'affichage...	7 599		
Informatique	Matériel mairie, école	7 113		
Mobilier	Petit matériel	4 303		
Emprunts			920 000	d
Total		4 026 937	1 683 249	
Dépenses engagées facturées en 2020 et 2021	3	519 000	452 366	e
Total investissements + engagés		4 545 937	2 135 615	

a - dont 29 760 € assainissement Coteau Saint-André
 b - vente terrains ZA la Croix Noury, en 2018
 c - 27 110 € dons et subventions Fondation du patrimoine et 4 500 € pour la vente de l'ancienne cloche
 d - 520 000 € en 2015 pour la construction de l'Artésienne;
 100 000 € en 2018 pour aménagement sécurité avenue du Pt Thouars;
 300 000 € en 2019 pour le cœur du village
 e - subventions attendues en 2020-2021

1 - dont 169 097€ terrains Croix Noury achetés en 2013
 2 - dont 19 312 € kiosque du cimetière acheté en 2013
 3 - 400 000 € : cœur de village ;
 110 000 € : terrain multisports
 9 000 € : portes école

Le niveau d'endettement de la commune (hors budgets annexes : eau et assainissement) est resté stable entre le 1^{er} janvier 2014 (941 000 €) et le 1^{er} janvier 2020 (953 000 €). Compte-tenu des emprunts effectués entre 2015 et 2019 (920 000 €),

l'endettement sera de 1 312 000 € en 2020 puis se réduira à 1 167 000 € en 2021 avec, ensuite, une décroissance à compter du 1^{er} janvier 2023 (1 028 000 €) après extinction d'emprunts antérieurs.

La capacité de désendettement à fin 2019 est de 3,53 années =

Capital restant dû au 1/01/2020 : 953 000 €
 Capacité d'autofinancement brute : 270 000 €

Le taux des taxes locales est resté inchangé depuis 2003.

Jean-Yves MÉNARD

Actions et événements 2014 – 2020

Jean-Yves MÉNARD

**PARTICIPATION DE VILLIERS
DANS LES TERRITOIRES VENDÔMOIS**
Transfert des compétences et des charges
Mutualisation des services aux villages
SCoT, PLUiH

ÉCOLE
Réhabilitation 1^{er} étage
Salle de motricité
Préau, T.A.P.s

VOIRIE
Rue Besnard Ferron
Rue de Chantereine
Réfection RD5

L'ARTÉSIENNE
Construction de la nouvelle maison
pour les associations
et la vie culturelle

AMÉNAGEMENT SÉCURITÉ
Allée douce, av. Ronsard
Piste cyclable,
2 entrées de bourg

EAU
Compteurs radio-relève
rénovation château d'eau

CŒUR DE VILLAGE
Rénovation des réseaux
Aménagement de la place Fortier,
des squares et des rues adjacentes

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
Club house du foot
Terrains de tennis
Terrain multisports

ÉCLAIRAGE PUBLIC
Rénovation du réseau

ÉVÉNEMENTS
150 ans Pompiers
150 ans Société Musicale
Création cloche église

VIE CULTURELLE
10 spectacles, 21 concerts, 6 expositions
Animations bibliothèque : contes, lectures, conférences
Ateliers d'artistes

**COMMUNICATION
PARTICIPATION**
Réunions de quartier
Réunions publiques

Que devient la taxe d'habitation ?

Rappelons que la taxe d'habitation était un impôt local payé par les locataires et propriétaires qui disposaient, au 1^{er} janvier de l'année d'imposition, d'un logement meublé à usage d'habitation.

Le gouvernement a décidé de supprimer la taxe d'habitation et de compenser entièrement aux communes la perte de recettes.

Conséquences pour les habitants

Dans un premier temps, le gouvernement a décidé de dégrever 80% des ménages les moins aisés de la taxe d'habitation sur la résidence principale.

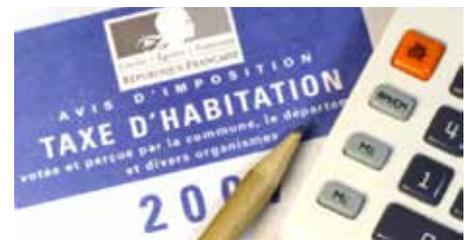
En 2018, un premier dégrèvement de 30% a été effectué, puis un deuxième de 35% en 2019 pour arriver à un dégrèvement de 100% en 2020.

En bénéficient les ménages dont le revenu fiscal est de 27 432 € pour une personne seule, 43 688 € pour un couple et 49 000 € pour un couple avec un enfant.

Dans une deuxième étape la suppression de la taxe d'habitation sur la résidence principale des 20% des ménages restants se fera en trois temps : 30% en 2021, 65% en 2022 et 100% en 2023.

La contribution à l'audiovisuel public et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sont cependant maintenues. Elles seront intégrées dans la taxe foncière.

Le gouvernement a annoncé qu'aucun nouvel impôt ne sera créé pour compenser la disparition de la taxe d'habitation. Elle sera entièrement supportée par l'état.



Conséquences pour les communes

Le projet de loi de finances 2020 prévoit la suppression totale de la recette de la taxe d'habitation par les communes à compter de 2021 et son remplacement par la part départementale de taxe foncière avec la promesse d'une compensation à l'euro près aux communes. La compensation au département serait faite par une part de la TVA perçue par l'état.

Jean-Yves MÉNARD

La fibre optique arrive !

Lors de la dernière réunion publique du mois d'avril, nous vous avons parlé de l'arrivée de la fibre optique sur Villiers.

Pourquoi la fibre ?

Aujourd'hui, votre habitation est reliée physiquement via un câble en cuivre au réseau téléphonique. Vous disposez peut-être d'une « box » qui vous donne accès à Internet. Mais le débit est souvent très limité : il ne permet en général que de consulter internet et échanger des mails. Cela est lié au support cuivre : la résistance naturelle du métal atténue le signal sur les grandes distances.

De la taille d'un cheveu, la fibre optique est constituée d'un cœur et d'une gaine en verre entourés d'une protection dans lequel un signal émis par diode laser transporte des données informatiques à la vitesse de la lumière. A la différence du câble en cuivre actuel, la fibre optique n'altère pas le signal. Ainsi, on peut passer beaucoup plus d'informations et beaucoup plus loin sans difficulté. Nous devrions passer d'un débit de 2 Mbit/s à 500-800 Mbit/s d'internet vers votre ordinateur et à 200-400 Mbit/s de votre ordinateur vers internet. Cela va permettre de télécharger en quelques secondes des vidéos à la demande et de la musique, de télétravailler et pouvoir envoyer ou recevoir des fichiers volumineux, de sauvegarder en quelques minutes et consulter vos fichiers sur le cloud, regarder simultanément plusieurs chaînes de télévision en Haute Définition et aussi de dialoguer avec vos proches par visioconférence.

Qui s'occupe de mettre en place l'infrastructure ?

Dans les zones d'habitations denses, les opérateurs (en France, les principaux sont Orange et SFR) déploient leur propre infrastructure de fibre optique en choisissant les zones à couvrir suivant la rentabilité qu'ils en attendent. Dans les zones peu denses, ce sont les collectivités qui, par délégation de service public, confient à un seul opérateur le déploiement des infrastructures télécom.

Le syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique, composé des départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher, de la région et de l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale des deux départements a retenu Val de Loire Fibre, filiale de TDF, dans le cadre d'un appel d'offres, pour déployer, exploiter et commercialiser le réseau Très Haut Débit sur le territoire.

Après construction du réseau, les fournisseurs d'accès à internet pourront utiliser ce réseau pour proposer aux particuliers et aux entreprises des abonnements permettant l'accès aux offres de services après avoir passé un accord commercial avec Val de Loire Fibre pour utiliser l'infrastructure Très Haut Débit.

Comment se connecter ?

Un local technique appelé Nœud de Raccordement Optique (NRO) est le point de départ de toutes les fibres. Ce local situé près de la caserne des pompiers sur la RD5 est déjà opérationnel. Les fibres vont partir de ce local et emprunter les fourreaux et les poteaux aériens existants. Il ne devrait pas avoir de travaux de génie civil. Une fois rentrée, la fibre est installée dans une de vos pièces, en général proche de la prise téléphonique traditionnelle. Cela signifie que vous avez accès à la fibre directement sans passer par un convertisseur ce qui garantit les meilleures performances. La fibre peut être également collée sur plinthe si nous souhaitez

positionner le point de branchement différemment. Cependant, si vous demandez une mise sous goulotte de la fibre, ce sera à vos frais.

La durée d'un raccordement dépend de la complexité des travaux à réaliser. La plupart du temps, une demi-journée suffit à l'installation de la fibre optique à votre domicile. Le réseau fibre et le réseau cuivre existant vont coexister pendant quelques années, mais à terme le réseau cuivre disparaîtra

Le coût du branchement

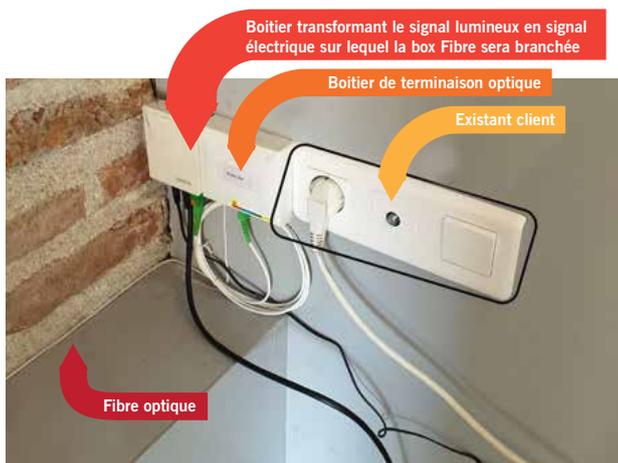
Selon le fournisseur d'accès internet que vous choisirez et sa politique commerciale, il pourra facturer des frais de raccordement ou bien prendra les travaux à sa charge. Le coût d'abonnement devrait être proche de ce que vous avez aujourd'hui (mais peut varier en fonction des options choisies). Le réseau de fibre optique construit par Val de Loire Fibre est ouvert à tous les fournisseurs d'accès à internet. Si votre opérateur n'a pas choisi de proposer ses offres d'abonnements via le réseau construit par Val de Loire Fibre, et si vous souhaitez bénéficier du potentiel offert par la fibre optique, un changement d'opérateur peut s'avérer nécessaire. C'est vous qui décidez et demandez le raccordement auprès d'un fournisseur d'accès à internet. Si vous changez d'opérateur, vous pouvez conserver votre numéro de téléphone fixe. Vous devez vous adresser à votre nouvel opérateur, qui réalise lui-même la démarche.

Planning

La commune de Villiers-sur-Loir est divisée en 3 zones qui vont être équipées suivant un planning propre entre fin 2020 et fin 2022. Le plan précis de déploiement sera explicité lors d'une réunion publique qui devrait avoir lieu au troisième trimestre 2020. A cette occasion, les différents fournisseurs d'accès Internet présenteront leurs offres aux habitants.

Plus d'information, le projet, infos-pratiques, foire aux questions : www.valdeloirefibre.fr

Xavier HÉBERT



Danses et musiques folk à la Saint-Gilles 2020 avec l'association « P'tit Louis Laplanche »

Tout a commencé fin 2018, lors de la belle soirée de Noël organisée par l'école. L'association P'tit Louis Laplanche y était venue spontanément chanter et « musiquer » en l'honneur du départ à la retraite d'une de ses nouvelles adhérentes villiersoises.

L'association faisant part de son intention de célébrer en 2020 ses trente ans d'existence en organisant une grande et conviviale rencontre consacrée aux musiques et danses traditionnelles, une idée lui fut suggérée, à soumettre au comité des fêtes et aux élus : « Et si on adossait la fête anniversaire des trente ans des P'tit Louis à la Saint-Gilles ? »

C'est ainsi que depuis le mois de mars 2019, des échanges réguliers ont lieu entre le comité des fêtes, les élus et l'association sur des principes partagés :

- Respecter l'organisation traditionnelle de la Saint-Gilles telle que les Villiersois la connaissent et l'apprécient
- Veiller à bien articuler « les 30 ans des P'tit Louis » avec les actions et prestations des associations locales et des commerçants
- Proposer une soirée anniversaire « 30 ans » spécifique
- Mettre en place, en complément des prestations proposées par la Saint-Gilles et ses partenaires, un programme complet d'animations musicales et de danses assurées par les nombreux groupes amis de l'association, dans un esprit de rencontre et de partage avec l'ensemble du public de la Saint-Gilles.

Sur ces bases, P'tit Louis Laplanche fêtera ses 30 ans à Villiers en septembre :

- Le vendredi 4 au soir : une soirée spéciale anniversaire des trente ans des P'tit Louis (à l'Artésienne)

- Le samedi 5 (en dehors des horaires de la soirée officielle de la Saint-Gilles) et le dimanche 6 : des animations multiples dans différents lieux (dont 4 barnums avec parquets) répartis dans le centre de Villiers

Les animations seront essentiellement constituées de concerts, ateliers découverte danses et mini-bals. La musique, essentiellement traditionnelle, de France et d'ailleurs, sera acoustique ou sonorisée à minima (à l'échelle de chaque lieu investi). La fête se terminera par une animation regroupant tous les participants de la Saint-Gilles.

L'association sera présente lors des prochaines manifestations locales et une rencontre spécifique sera proposée aux Villiersois(es) pour présenter et échanger sur le projet.

Les personnes qui souhaitent être associées au projet ou émettre une proposition sont chaleureusement invitées à prendre contact avec l'association, le comité des fêtes ou la commune.
ptitlouis.laplanche@gmail.com
Tel. 02 54 80 07 64



L'association P'tit Louis Laplanche

Créée fin 1990, l'association a pour but la promotion de la chanson traditionnelle vivante, coutumière et quotidienne, ainsi que l'organisation de rencontres favorisant la convivialité et la participation dans le cadre d'échanges musicaux et culturels (Bals folks, veillées, stages vocaux, ateliers instrumentaux, danses, sorties...).



Le groupe d'animation musicale

« P'tit Louis Laplanche » est également le nom du groupe d'animation musicale de l'association. Composé de 15 à 20 membres selon les manifestations, il propose un programme basé sur un répertoire de chansons traditionnelles d'expression française (régions de France, Québec, Louisiane...) et de musiques à danser (polkas, valse, bourrées, mazurkas, cercles...). Les musiciens (accordéon, banjo, clarinette, flûte, guitare, mandoline, violon) jouent dans la tradition des musiciens routiniers « joueurs d'oreille » du début du siècle et font perdurer encore cette culture vivante dans nos régions.

P'tit Louis Laplanche



Démographie : Regard sur 10 ans

Depuis une dizaine d'années, la population villiersoise a baissé. En effet après avoir atteint un pic à 1 300 habitants autour des années 2000, celle-ci est redescendue à environ 1 200 personnes en 2009. Elle se maintient en 2019 à 1 190 habitants.

Si le solde migratoire est légèrement positif (différence entre arrivées et départs de Villiers), le solde naturel est déficitaire en lien avec une moyenne d'âge élevée. Sur la dernière décennie, en moyenne chaque année, nous dénombrons 11 décès pour 6 naissances. Pour information, le nombre de mariages varie annuellement entre 2 et 5. A noter l'augmentation du nombre de Pacs ces dernières années, comme au plan national où l'on compte presque autant de Pacs que de mariages.

Stéphane ADAM

Le jeu des 1000 €

Le mercredi 18 décembre dernier, le jeu de France Inter a fait escale à l'Artésienne. L'émission de radio culte sillonne la France depuis plus de 60 ans pour faire gagner le « Banco » et le « Super » dans villes et villages français. Elle réunit 1,4 million d'auditeurs chaque jour. Depuis une dizaine d'années, elle est présentée par Nicolas Stoufflet après d'illustres animateurs, comme Lucien Jeunesse et Louis Bozon que les plus anciens d'entre nous ont connu.

Pour mémoire, nous avons fait acte de candidature auprès de France Inter à l'automne 2015, suite à l'inauguration de l'Artésienne. Nous avons attendu 4 ans avant d'accueillir cette manifestation qui constitue un grand moment de culture générale populaire et une formidable opportunité de valoriser notre commune. Nous avons souhaité accueillir Nicolas Stoufflet et le réalisateur de l'émission Yann Pailleret dans les meilleures conditions et leur faire découvrir les principaux attraits de la commune.



Après un repas fait de produits locaux et préparé par notre traiteur Yannick Reversé, nous avons proposé à nos hôtes de déambuler dans le bourg de Villiers avec Jean Chaillou, guide conférencier et président de la cave coopérative. Cela nous a permis de faire découvrir le Coteau St André avec ses habitations troglodytiques, l'atelier de Jean-Pierre Renard et bien sûr le cœur de village avec la place Fortier rénovée, son église classée, sa mairie remarquable et enfin l'Artésienne.

Nous avons rencontré des journalistes animateurs très abordables, sympathiques et à l'écoute, à l'image de ce qu'ils laissent paraître à l'antenne. Ils ont très bien su parler de Villiers-sur-Loir au sein du Vendômois dans leur présentation introductive de chacune de leurs émissions : l'histoire de la vigne, la culture musicale, sa gare TGV, ses plans d'eau, son passé troglodytique...

Naissances

- 27 novembre 2018 : Lucie BROUARD
- 24 février : Zélia FOUQUE
- 16 mars : Khadija BOURASSI
- 1^{er} avril : Nina BAGLAN
- 8 avril : Joseph SENTIS
- 20 mai : Owen PRAY
- 24 juin : Angéline MONTIGNY AVELINE
- 15 juillet : Adrien LACOUR
- 23 juillet : Luna LEBRETHON ARREDONDO

Mariages

- 30 mars : Pascal SCOTTO DI VETTIMO et Virginie BOIS
- 8 juin : Olivier de BAILLIENCOURT et Valérie MARTINY
- 21 août : Maxime BANCTEL et Rebecca POLONY

PACS

- 19 février : Lilian POSSAMAI et Amandine VINCENTI
- 16 avril : Michel GALAY et Patricia RICHEL
- 11 juin : Maxime CARISSAN et Camille BEGHIN
- 6 août : Marion VANDECASTEELE et Sarah MILLET
- 18 octobre : Adrien MARCHAND et Keateline MORAND
- 26 octobre : Bernard LERMENIER et Jannick COSNARD

Décès

- 4 décembre 2018 : Lucienne CULLEY, née BEAUSOLEIL
- 1^{er} janvier : Emmanuel CHICOISNE
- 27 janvier : Bernard LABBÉ
- 22 février : Arlette VITTECOQ, née PIAUGER
- 20 juin : Michèle RICHARD
- 12 août : Claudette LABBÉ, née BOISET
- 25 août : Viviane MENARD, née BRETON
- 4 septembre : Pierre DUCOEUR

Isabelle DAGUENET



à Villiers-sur-Loir

C'est dans notre maison des associations, l'Artésienne que s'est déroulé l'enregistrement des 3 émissions du jeu. Deux étaient destinées à un public adulte, la troisième visant les adolescents.

Comme à l'habitude, la soirée a débuté par les sélections des candidats dans le public venu nombreux (plus de 350 personnes) à l'Artésienne pour l'occasion.

Il faut dire que nous avons souhaité informer le plus grand nombre de Villiersois mais aussi de Vendômois grâce à nos moyens habituels de communication locale (Brève, affichage, flyer chez nos commerçants) mais aussi en faisant relayer l'information par la presse (la Nouvelle République et Petit Vendômois), en sollicitant le service communication de la communauté d'agglomération des Territoires vendômois (qui s'en est largement fait l'écho auprès du public fréquentant la patinoire) et enfin en sensibilisant les scolaires et les enseignants des collèges et lycées de Vendôme.

Parmi les candidats sélectionnés, 2 habitent Villiers-sur-Loir (Mathilde Rouillon et Bahia Challouh). Les candidats ont brillé car un des binômes « adultes » a tenté les 1000 € du « Super » et nos deux jeunes candidats ont gagné le « Banco » et se sont partagés les 500 €.



Mais l'essentiel était ailleurs car les participants à la soirée ont vécu un vrai moment de bonheur en découvrant en direct une émission qui a souvent bercé leur enfance et leur vie d'adulte.

Nous avons pu vérifier l'engouement qu'elle génère et les nombreux messages enthousiastes lors du pot de l'amitié servi par les caves coopérative et Jumert en clôture de soirée.

Revivez ces moments intenses lors de la diffusion des 3 émissions sur France Inter les 13, 14 et 15 janvier 2020 à 12h45.

Stéphane ADAM

L'école en visite dans la vallée du Cher

Du 11 au 14 juin 2019, 73 élèves de la Moyenne Section de Maternelle au CM2 ont partagé une belle expérience humaine en compagnie de leurs enseignants et de parents accompagnateurs au camping « Les Cochards », à Saint-Aignan ... une véritable expédition que la pluie n'a pas arrêtée. Les enfants ont fait preuve d'un vrai courage, ils se sont surpassés.

Une bonne équipe de parents a assuré le montage et le démontage des tentes et l'intendance pour les repas, nous les en remercions.

A chaque classe, son programme en journée et tout ce petit monde se retrouvait au petit déjeuner et au dîner pour partager ses découvertes et curiosités... C'était aussi le moment de jouer ensemble au mœlkky, au frisbee ou à la pétanque.



Tous ont pu aller au zoo de Beauval et apprécier la proximité des animaux, qui pour certains sont menacés d'extinction. Ils étaient très intéressés par les conditions de vie de ces animaux en captivité. Pour les plus grands, avides de connaître les programmes de sauvegarde, de réintroduction ou encore les échanges entre zoos d'espèces animales, la motivation était au rendez-vous.

La nouvelle attraction « voyage en télécabine au-dessus des parcs » les a réjouis.



Tous les élèves ont foulé les chemins des bords du Cher, ils ont randonnée en observant ces prairies du Fouzon aiguillés par Mathilde, intervenante de la Maison de la Loire, spécialiste de la nature. Quelle diversité de faune et de flore ! Une approche active de la biodiversité.

Ce fut aussi l'occasion de s'intéresser au patrimoine de la vallée du Cher à travers des animations autour de la Collégiale, du château et de l'histoire de la ville de Saint-Aignan. Des élèves ont également pu s'initier à la pêche sur les rives du Cher, en compagnie de Rémi de la Fédération de pêche 41.

Ce séjour restera un moment où chaque enfant est devenu un peu plus grand, un peu plus curieux et un peu plus autonome en dehors de sa famille.

Un prochain séjour est en préparation...

Les enseignants

Les effectifs 2019/2020

Le Groupe Scolaire Louis Gatién (maternelle et élémentaire) compte aujourd'hui 90 élèves (99 en 2017/2018 et 102 en 2016/2017). Les effectifs sont en baisse mais restent suffisants pour conserver nos 4 classes :

- **Classe de Marjorie Randuineau, directrice** : 29 enfants
 - Petite Section Maternelle : 11
 - Moyenne Section Maternelle : 13
 - Grande Section Maternelle : 5
- **Classe de Odile Mésange** : 25 enfants
 - Cours Préparatoire : 13
 - Cours Elémentaire 1 : 12
- **Classe de Sylvain Flachaire de Roustan** : 18 enfants
 - Cours Elémentaire 2 : 11
 - Cours Moyen 1 : 7
- **Classe de Céline Cagnat** : 18 enfants
 - Cours Moyen 1 : 8
 - Cours moyen 2 : 10

Laurence PAGANUCCI

Une très belle soirée de Noël

L'École, le Club Créa et les commerçants se sont regroupés, avec le soutien de la Mairie et du Comité des fêtes, pour proposer le vendredi 13 décembre une très belle Soirée de Noël. Celle-ci avait pour cadre la place Fortier totalement rénovée.

Pour la troisième fois, les organisateurs avaient concocté un programme alléchant. La Soirée a débuté par les chants des enfants de l'école, accompagnés par les enseignants et le maire, sur les marches de la mairie à partir de 17h avant que ceux-ci se produisent à nouveau à 18h30.

Les nombreux habitants présents lors de la soirée ont pu découvrir différents stands, montés l'après-midi par le comité des fêtes et le maire, proposant des douceurs à déguster sur place ou à emporter. Comme à son habitude, l'École a introduit un petit peu de l'esprit des marchés de Noël alsaciens avec les pains d'épices spéciaux. Elle a aussi fait déguster des gâteaux et des crêpes préparés par les parents d'élèves et la traditionnelle tartiflette.

Nos commerçants n'étaient pas en reste. Alors que Flora et Romain du Bar des Coteaux servaient le vin et le chocolat chauds, Béline et Eric de la boulangerie « La Villiersoise » ont régalié les participants à la soirée avec les panettones.

Le club Créa proposait aux villiersois des créations originales à offrir ou pour décorer tables et sapins. Cette année, il organisait également un jeu de hasard qui permettait à chaque participant de repartir avec un objet conçu par les membres du club.

Enfin, P'tit Louis Laplanche nous a fait le plaisir de jouer ses musiques à danser et de chanter quelques airs de son répertoire de chansons traditionnelles « à répondre » permettant au public de les reprendre en chœur. Le groupe en a profité pour informer les Villiersois de la célébration de leurs 30 années d'existence à l'occasion de la Saint Gilles 2020.



Au fil du temps, la soirée de Noël qui mobilise beaucoup d'acteurs Villiersois est devenue un rendez-vous incontournable dans le cœur de bourg qui crée du lien entre les habitants, heureux de se retrouver et d'échanger.

Cette année, les participants ont eu conscience de vivre non seulement un beau moment de fête mais aussi un grand moment dans la vie du village : la première animation sur la place Fortier transformée, offrant ainsi un cadre adapté pour recevoir d'autres manifestations conviviales en extérieur.

Stéphane ADAM

Animation culturelle

2019 a encore été une année exceptionnelle sur le plan culturel à Villiers-sur-Loir. L'Harmonie a proposé un imposant programme de concerts de toutes sortes (cf. article de la Société musicale). Celui-ci a été étoffé par d'autres concerts organisés par la municipalité et également par différentes manifestations qui ont rythmé la vie villiersoise.

Au total, ce sont 13 concerts et 2 spectacles qui se sont déroulés sur notre commune dans différents lieux : l'Artésienne, église, place, parkings de l'Artésienne, cave, bibliothèque.

Programmation culturelle et musicale en 2019

- Spectacle « Anna », le samedi 2 mars à l'Artésienne.
- Concert de l'Harmonie éphémère, le dimanche 24 mars à l'Artésienne.
- Concert de l'Harmonie avec la Chorale de la Clé des chants, le vendredi 5 avril à l'église.
- Concert de la Garde Républicaine, le samedi 18 mai à l'église.



- Spectacle « Cœur de Braco », le vendredi 31 mai à la Cave coopérative.
- Concert d'été de la Société musicale, le dimanche 23 juin à l'Artésienne.
- Apéro-concert du dimanche avec l'Harmonie et la fanfare de rue « Les Pouêtes », le dimanche 7 juillet sur la place Fortier.
- Concert de la société musicale au plan d'eau pour la fête nationale à Villiers-sur-Loir, le samedi 13 juillet.
- 9^e Festival « entre Loire et Loir » avec le Quatuor Hermès, le jeudi 22 août à l'église.
- Concert du groupe « Why note ? », le vendredi 30 août à l'Artésienne.
- Concert de la St Gilles avec la plus grande Harmonie, le samedi 31 août





Le tour du monde du Quatuor Voce passe par Villiers-sur-Loir

dans le cadre de la St Gilles.

- Apéro-musique de la Société musicale avec « P'tit Louis La Planche », le dimanche 22 septembre sur la place Fortier.
- « Soirée Klezmer », le samedi 12 octobre à l'Artésienne.
- Rencontre d'Harmonies, le samedi 16 novembre à l'Artésienne.
- Concert du groupe « Big Yaz Explosion », le samedi 23 novembre à l'Artésienne.

D'autres manifestations se sont également déroulées cette année sur notre commune.

Elles concernent l'artisanat d'art avec l'accueil dans les ateliers de Nyne et Jean-Pierre Renard dans le cadre des journées européennes des métiers d'art du 5 au 7 avril et de la 16^e édition Art à la cave du 30 mai au 2 juin.

De plus, comme à son habitude, le club CRÉA a présenté son exposition annuelle dans les rues de Villiers à partir du début de l'été.

Enfin, des soirées ont été organisées :

- Conte « Les Pas Sages d'un fou » le mardi 15 octobre à la bibliothèque.
- « Jeu en famille », le vendredi 17 mai à l'Artésienne.
- 4^e édition « Math et magie », le 22 octobre à la cantine.

Pour 2020 ...

- le concert des élèves des classes de cuivres de l'école de musique de Vendôme, le 8 février à l'Artésienne.
 - le concert les Hoboes dans le cadre de Festillésime, le dimanche 8 mars à l'Artésienne.
 - le ciné concert : 19 juillet à l'Artésienne (Quatuor voce).
 - l'académie et festival de musique de chambre du 27 juillet au 2 août, dans le bourg (cours ouverts au public et apéros-concerts).
 - l'anniversaire des 30 ans de P'tit Louis Laplanche adossé à la fête de la St Gilles, du 4 au 6 septembre.
- Vous retrouverez aussi les manifestations habituelles : « l'Art à la cave » lors du week-end de l'Ascension, le concert « Entre Loir et Loire » le 20 août, les concerts de l'Harmonie et les animations de la bibliothèque tout au long de l'année.

Stéphane ADAM

Depuis quinze ans, les Voce cultivent leur idée du quatuor à cordes, polymorphe et aventureux. Lauréats de nombreux concours internationaux, ils parcourent les routes du monde entier, d'Helsinki au Caire et de Tokyo à Bogota. Ils s'attachent à défendre les grandes pièces du répertoire classique, seuls ou aux côtés d'artistes d'exception comme Yuri Bashmet ou Gary Hoffman. Leur curiosité les amène aussi à expérimenter des formes de spectacles multiples : ils prêtent leur voix à des chefs-d'oeuvre du cinéma muet, et partagent la scène avec des personnalités aussi diverses que le violoncelliste éclectique Vincent Segal, les chanteuses Kyrie Kristmanson et Aynur, les chorégraphes Thomas Lebrun et les frères Ben Aïm, et l'accordéoniste Vincent Peirani.

Voilà maintenant 3 ans que le quatuor Voce a créé une académie/festival de musique de chambre à Vendôme, en partenariat avec Monceau Assurances.

Il s'agit d'un stage intensif proposé aux jeunes musiciens en devenir. Sur un temps court, elle permet aux élèves d'approfondir leurs connaissances et d'être confrontés au public.

Pour la prochaine édition du 27 juillet au 2 août 2020, ils ont décidé d'inviter le clarinettiste Rémi Delangle à prendre part au projet, ainsi que d'investir le village. Deux événements du festival se dérouleront dans le bourg : des cours ouverts au public et des apéros/concerts.

Si vous le souhaitez, vous pouvez héberger un étudiant durant toute la semaine. N'hésitez pas à le faire savoir en mairie ou à contact@quatuorvoce.com www.quatuorvoce.com

Rémi Delangle

Les Villiersois commencent à connaître Rémi Delangle. Il organisait déjà des festivals dans la région avant de venir s'installer au sein du village cette année. Vous avez pu l'entendre à plusieurs occasions : le concert de la Garde républicaine en mai et lors de la soirée Klezmer en octobre.

En qualité de musicien aux multiples facettes, il est animé par la découverte, la diversité et la qualité musicale. Formé dans les conservatoires de la région parisienne et de Sydney, il obtient son Master de clarinette et intègre l'Orchestre de la Garde Républicaine en 2007. En parallèle, il poursuit sa carrière en tant qu'invité au sein d'orchestres prestigieux comme l'Orchestre de Paris, le Malher Chamber Orchestra...

Attaché à la musique de chambre, Rémi Delangle s'associe régulièrement à des artistes de renom et est invité dans de grands festivals. Il est également membre fondateur du trio de cors de basset les Flamants Noirs et de la compagnie Espace Public. Très engagé dans la création contemporaine, Rémi s'exprime régulièrement au sein de différents ensembles. Enfin, en parallèle de sa formation classique, Rémi s'est passionné très tôt pour les musiques improvisées et de transmission orale originaires des Balkans ainsi que pour la musique Klezmer. Il s'épanouit dans ce sens dans des groupes ainsi que de nombreux projets éphémères improvisés.



Stéphane ADAM



DATES DE LEUR PASSAGE

19 juillet :
Ciné concert à l'Artésienne

30 juillet :
Concert sur la place Fortier
et dans l'église Saint Hilaire

31 juillet :
Concert à l'Artésienne
ou à l'église

La vie culturelle partagée à Villiers-sur-Loir depuis 2015

Depuis 2015, des événements culturels et artistiques, organisés sur notre commune mais avec une résonance plus large, ont marqué chaque année : les 150 ans des pompiers et l'inauguration de l'Artésienne en 2015, l'inter-village en 2016, l'ouverture du festival de guitare du Vendômois en 2017, la coulée de la cloche en 2018 et les 150 ans de l'Harmonie en 2019.

La gamme des manifestations artistiques et culturelles a été très éclectique

- 10 spectacles : Amour et Charcuterie, Ma mère voyage en France, VU, La Croisière ça m'use, Les gourmandises, Gim-mick, 3d, Anna, Cœur de Braco, 2 voix pour une cantate : hommage à Barbara

- 21 concerts de musique et/ou chant, parmi lesquels : les Têtes de piaf, les Cord'Amuz, Let's Band, Wondermama, Vox pop, Soirée Klezmer, Big Yaz Explosion, Quatuor Asilyls, Quintette Moraguès, Divertimiento, Garde Républicaine, Quatuor Hermès

- 4 balades folk et apéros concerts

- 6 expositions : Photos et cartes postales des moments de fête, de partage et de solidarité entre Villiersois, Alfred de Musset, Photos de classes, Nos poilus et la vie au village et les 3 expositions de l'association *Images et sons* sur les thèmes :

vigne, tramway et clochers

- 4 soirées « conte »

- Les soirées lecture et conférence-spectacle de magie mathématique de la bibliothèque

- Les expos décoration du club Créa dans les rues du bourg

- L'accueil dans les ateliers d'artistes : Nyne et Jean-Pierre Renard

Si la majorité de cette programmation a eu pour cadre l'Artésienne, avec son acoustique maintes fois louée, d'autres lieux ont été le cadre des événements : l'église St Hilaire, la bibliothèque et la cave coopérative, les ateliers d'artistes, la place, le parking de l'Artésienne, les rues de la com-

mune.

Les organisateurs sont divers : mairie, société musicale, cave coopérative, associations, Villiersois, bibliothèque, l'Hectare de Vendôme. A noter que certaines structures se produisent sur Villiers-sur-Loir depuis plusieurs années : Chorale du Delta, Chorale La clé des chants, Why note, P'tit Louis Laplanche, Bal à fond. Une partie de la programmation est récurrente d'année en année : Art à la cave et spectacles associés, concert d'été de la société musicale, festival entre Loir et Loire, expo décoration du club Créa dans les rues.

La palette des événements est large. Nous avons visité différents univers musicaux : chanson française, jazz, folk, musique latine, soul, rythm'n blues, swing funk, bossa, negro spiritual classique ...

Les spectacles empruntent à différents univers : cabaret, concert musical, chant, danse et mêlent humour, prouesse physique et esprit poétique.

En additionnant les spectateurs présents, nous dépassons le nombre d'habitants de la commune en termes de fréquentations



annuelles durant les 3 dernières années. Ces événements ont largement mobilisés au sein de la commune ou aux alentours.

Si l'on ajoute les lectures, les contes et autres animations, ce sont près de 60 événements artistiques et culturels qui ont été proposés sur la commune depuis 2015 (moyenne de 14 événements par an). La plupart de ces événements ont été prolongés par un pot de l'amitié, offert par la commune.

Nous avons assisté à une montée en puissance de la programmation passant de 6 événements en 2015 à 9 en 2016 puis 11 en 2017 et enfin 15 en 2018 et 2019.

L'organisation de cette programmation a été soutenue par le conseil départemental dans le cadre de Festillésime qui a contribué à au moins un événement par an.

Conscients que le bien vivre ensemble passe par la possibilité de partager des moments culturels, artistiques accessibles et conviviaux, il paraît essentiel de poursuivre l'effort d'une programmation diversifiée et de bonne qualité.

Dans cet esprit, 2020 devrait être marqué par la continuité si l'on s'en réfère aux premières dates évoquées à la fin de l'article sur la programmation culturelle de 2019.

Stéphane ADAM



L'implication des Villiersois dans la vie de la commune

Les derniers mouvements en France montrent l'aspiration des citoyens à prendre davantage part aux débats et à la prise de décisions. Cependant, il est nécessaire que les élus impulsent et facilitent dans la durée l'implication des habitants car cela ne va pas de soi.

Notre souhait a été en permanence d'associer le plus possible les Villiersois aux réflexions, aux choix prioritaires et à la mise en œuvre des projets importants. Dans cet esprit, nous avons ouvert les commissions au-delà des élus, mobilisé des habitants ayant des compétences en lien avec les projets conduits et proposé des réunions publiques afin de faire remonter les préoccupations des Villiersois, notamment dans le cadre des réunions de quartiers.

L'implication des habitants a été également souhaitée et favorisée à l'occasion de l'organisation de grands moments de fête dans la commune : inauguration de l'Artésienne, coulée de la cloche...

Cependant, il ne saurait y avoir de participation sans information. Il s'agit là d'un préalable car un citoyen actif est d'abord un citoyen informé.

C'est pourquoi, nous avons mis en place depuis juin 2008 une Brève municipale qui a vocation à annoncer les différents événements organisés sur la commune et à inviter les Villiersois à y participer. En complément, nous éditons le bulletin municipal une fois par an dans une logique de bilan et d'explication.

La brève

Depuis sa création en 2008, 53 numéros ont été distribués. Les principales rubriques sont les annonces de spectacles

et des autres manifestations à venir et les actualités au travers les informations municipales et associatives.



Sa périodicité est de 3 à 6 numéros par an. En général d'un format A4 d'une page recto/verso, elle peut s'étoffer jusqu'à 2 pages lorsque nous sortons des Brèves spéciales, dont les thèmes portent principalement sur :

- la vie municipale et intercommunale : nouveau conseil municipal, élections, intercommunalité,
- l'école et les rythmes scolaires,
- les grands événements de type « Inauguration de l'Artésienne », « Coulée de la cloche », « Réunions de quartiers », « Vivre ensemble », « Soirée Noël »,
- les projets d'envergure comme l'aménagement du cœur de village,
- les anniversaires : 150 ans des Pompiers et de la Société musicale,
- la rentrée des associations.

Durant le dernier mandat, ce sont 28 numéros (avec 17 spéciales) qui ont été imprimés.

Les soirées débat

Depuis le début du mandat, 23 réunions ont été organisées (en moyenne 4 par an).

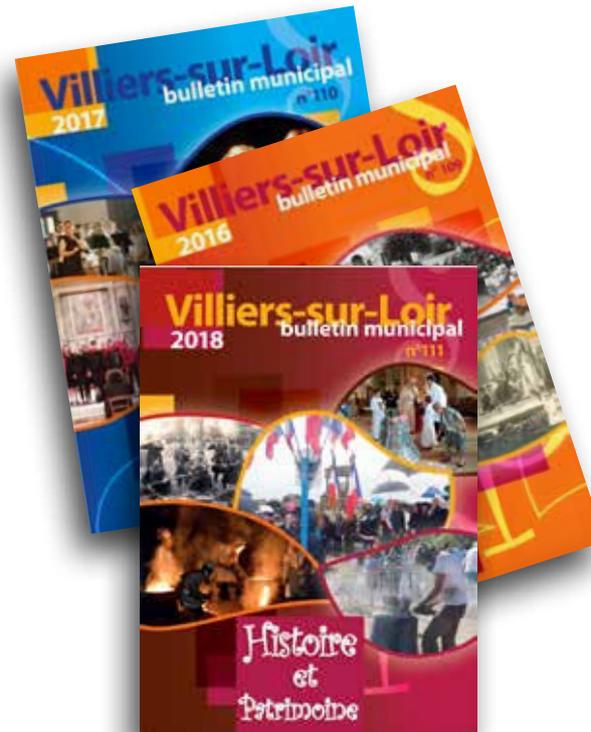
Certains thèmes sont récurrents d'une année sur l'autre : finances publiques, cœur de village.

A noter les 7 réunions de quartiers qui ont réuni 150 Villiersois avec une réunion de restitution. L'affluence est variable en fonction des thèmes et des périodes.

Le bulletin municipal

Né de la volonté d'Henri Mésange en 1977, nous avons poursuivi son souci d'information auprès des habitants. D'une fréquence de 3 ou 4 numéros par an, nous l'avons ramené à une publication annuelle avec une progression dans la qualité tout en restant complémentaire avec la Brève.

Aujourd'hui, nous continuons à mobiliser des bénévoles pour la rédaction



des articles dont les responsables d'associations, des employés et conseillers municipaux, mais aussi pour la relecture des articles et la distribution du bulletin. Nous avons recours à un expert, Jean-Philippe Mauchien, pour la création graphique de la couverture et la mise en page. Enfin, nous sollicitons l'ESAT de Lunay pour l'impression.

Stéphane ADAM



La Marmite express un accueil chaleureux

Mickaël et Imane Collet ont repris le restaurant-bar en juin 2010 après une fermeture de 6 mois. Si la gare est à cheval sur Villiers-sur-Loir et Vendôme, la Marmite express est installée sur le périmètre de notre commune.

Force est de constater que notre couple de repreneurs a réussi un véritable challenge en faisant de la Marmite express un établissement reconnu et apprécié sur le Vendômois. Ce n'était pas gagné d'avance car l'établissement est atypique de par sa situation et sa localisation. En effet, ils ont su en faire une bonne adresse grâce à la qualité des plats proposés et surtout en lien avec l'accueil très chaleureux des patrons. L'entreprise compte aujourd'hui 4 salariés.

Les clients mettent en avant sur internet la cuisine faite de plats maison, à base de produits frais.

Ils louent également le très bon rapport qualité/prix et la capacité d'adaptation aux demandes des usagers du TGV qui disposent pour certains de peu de temps pour déguster le plat du jour avant de prendre le train ou emporter un sandwich. Cela fait de la Marmite express probablement le seul buffet de gare certifié « 5 étoiles excellence » sur Tripadvisor.

Le restaurant ne reçoit pas que des clients de la SNCF de passage à la gare. La clientèle vendômoise est même très

largement majoritaire (75% du chiffre d'affaires), en particulier les salariés d'entreprises de l'ouest vendômois qui viennent régulièrement.

Le bar constitue également un lieu convivial qui anime bien la gare TGV. On y retrouve là aussi une clientèle d'habités prenant leur café. Mickaël propose des services « plus » à sa clientèle fidèle comme par exemple la garde de casques de moto.

L'établissement est aussi le « QG » de l'association des usagers du TGV qui y organise ses assemblées générales et les réunions avec la SNCF.

L'ASUTGV a d'ailleurs partagé des revendications communes auprès de la SNCF à l'occasion notamment de l'installation des barrières à l'entrée du parking afin de pénaliser le moins possible les clients du restaurant-bar comme les usagers de la gare.

La reprise de la Marmite express par Mickaël et Imane n'est pas le fruit du hasard.

Mickaël a une formation de serveur et a fait son apprentissage au Fouquet's à Paris. Il a passé son service militaire en tant que maître d'hôtel au service de Philippe Vasseur, alors ministre de l'agriculture. Il a poursuivi ensuite sa vie professionnelle à Paris pendant 5 ans dans différents établissements comme l'Hôtel



du Louvre, Chez Régine, la maison de l'Alsace... Il s'est même expatrié un an au Canada pour travailler à la Brasserie du Fouquet's de Montréal.

Mickaël s'est ensuite mis à son compte à partir de 2000 en se spécialisant dans la reprise d'affaires à remonter. C'est à ce moment qu'il rencontre Imane qui a suivi une formation de vendeuse et a travaillé sur Paris. Ils ont commencé par la reprise d'un bar-tabac avec animation « pub » dans la Sarthe puis un bar-loto à Vibraye avant de reprendre la Marmite express en 2010.

Cette reprise n'a pas été une formalité car ils ont dû attendre 10 mois avant d'ouvrir à cause de contraintes d'installation avec la SNCF qui les a obligés à réaliser des travaux en une semaine afin d'ouvrir avant l'été.

Depuis la réouverture de l'établissement, ils ont multiplié le chiffre d'affaires par 2,5. Ils ont choisi de s'approvisionner en local pour les produits frais, le vin, la viande.

Malgré un métier très prenant, Mickaël a pu développer d'autres passions comme la brocante. Il en organise régulièrement depuis plusieurs années sur le parking de la gare TGV et autour du plan d'eau de Villiers-sur-Loir.

Pour les personnes ne les connaissant pas encore, n'hésitez pas à venir les rencontrer dans leur établissement si particulier, déguster leur cuisine, vous pourrez même manger en terrasse quand le temps le permet. Vous découvrirez en échangeant avec Mickaël et Imane, deux personnes attachantes qui ne vous laisseront pas indifférents.

Stéphane ADAM



Infos pratiques



MAIRIE

Horaires d'ouverture :
lundi au vendredi, de 13h30 à 18h
(fermeture semaine du 15 août)

Secrétariat de mairie :

☎ : 02 54 72 90 83
Fax : 02 54 72 73 96
mairie@villierssurloir.fr

ELUS & AGENTS

Conseil Municipal

Maire

Jean-Yves MÉNARD

Maires-Adjoints et Délégué

Laurence PAGANUCCI : *Vie scolaire, enfance/jeunesse, culture*

Stéphane ADAM : *Initiative locale, économie et communication*

Nadine BLONDEAU : *Vie sociale et associative, et environnement*

Charles JUMERT : *Conseiller délégué aux travaux communaux, eau et assainissement*

Conseillers Municipaux

Claire BEAUCHEMIN

Jean-Marc DESHAYES

Gérard ERMISSÉ

Marie-Laure FERNANDES-PENTEADO

Xavier HÉBERT

France LETANT

Françoise MÉRAUD

Claude PÉREON

Albert PIGOREAU

Michel PRENANT

Services Municipaux

Personnels de la commune

Service administratif

Rose-Marie BLATEAU, *secrétaire de mairie*

Isabelle DAGUENET

Christelle MÉTIER

Service technique

Nicolas CORMIER, *responsable*

Franck ARMBRUSTER

Mathieu COUTY

Personnel école et entretien

Maryline BELLANGER

Dominique FILLATRE

Séverine MEILHON

Sylvie NEUILLY

Cynthia PIGOREAU

REPRÉSENTANTS ÉLUS

Conseillers départementaux

Monique GIBOTTEAU

02 54 58 43 51
monique.gibotteau@departement41.fr

Philippe GOUET

02 54 58 43 51
philippe.gouet@departement41.fr

☎ 02 54 80 90 73

Député

Pascal BRINDEAU

pascal.brindeau@assemblee-nationale.fr

Sénateurs

Jean-Marie JANSSENS

☎ jm.janssens@senat.fr

Jean-Paul PRINCE, suppléant de
Jacqueline GOURAULT

ADMINISTRATIONS

Communauté d'Agglomération Territoires Vendômois (CATV)

Hôtel de Ville
Guichet unique (carte d'identité, passeport,
inscription services communautaires...)
BP 20107
41106 VENDÔME Cedex
☎ 02 54 89 42 00
courrier@territoiresvendomois.fr

Hôtel des Finances

Trésorerie, Centre des Impôts et Service du Cadastre
120 Bd Kennedy 41106 Vendôme Cedex
☎ 02 54 23 15 15

Direction Départementale des Territoires– Maison de l'État

17, quai de l'Abbé Grégoire
41012 BLOIS CEDEX
☎ 02 54 55 73 50

Conseil Départemental 41

Place de la République,
41020 Blois Cedex
☎ 02 54 58 41 41

Préfecture du Loir et Cher

1, Place de la République
41006 Blois Cedex
☎ 02 54 70 41 41

Sous-préfecture de Vendôme

Maison de l'Etat
BP 101 - 8 place St Martin
41106 Vendôme Cedex
☎ 02 54 70 41 41

Syndicat VALDEM (déchetterie)

☎ 02 54 89 41 17
Ouverture déchetterie de Naveil :
mardi, jeudi 14h /17h
Vendredi, samedi 9h/12h et 14h/17h30

ASSOCIATIONS

Culture

Bibliothèque

Nancy MÉNARD

66, avenue Pierre Armand Colin
& 02 54 72 94 03

Club Créa

Frédérique GUERINEAU

clubcrea.villiers@gmail.com

Club Informatique

Stéphane ADAM

16 rue du Clos St Hilaire
☎ 02 54 72 76 07

Philatélie

Jean-Claude RAJALU

6 rue de la Boissière

Société musicale

Pierre JUMERT, Président

11 rue de Chantereine
☎ 02 54 72 91 39

Odile MÉSANGE, Directrice

39 avenue du 11 novembre
☎ 02 54 72 90 71

Trompes de la Boissière

William VOGT

24 rue Raimbaudière
41100 Thoré-la-Rochette
☎ 02 54 72 82 65- 06 81 32 57 10

Sport

Country Dance en Vendômois

Jacky MIRAULT
12, allée André Lorieux
41100 Saint-Firmin-des-Prés
☎ 06 11 85 03 94

Danse de Salon

Damien JACQUOT
☎ 06 80 27 48 55

Entente Football Jeunes

Naveil – Thoré – Villiers – Azé

Adam SINAMALÉ
14bis, rue de Villepoupin
☎ 06 65 12 54 78

Football Seniors

Adam SINAMALÉ
14bis, rue de Villepoupin
☎ 06 65 12 54 78

Karaté

Jean-François MAGNIEZ
40 hameau de Rochambeau
41100 Thoré-la-Rochette
☎ 06 89 84 22 28

Fédération de pêche

Animation au plan d'eau

Rémi CARBON
☎ 02 54 90 25 60

Tennis

Philippe GUELLIER
Les Minières 41100 Azé
☎ 02 54 80 61 74 ou 06 89 32 98 30

Tennis de table

Françoise LANDRY
☎ 02 54 72 99 21

Vendôme Triathlon

Teddy SOULIS
☎ 06 23 80 04 01

Jérôme LEFER
☎ 02 54 77 78 20 / 06 02 31 05 45
vendometriathlon@yahoo.fr

Villiers Tout Terrain

Julien ORTET
8 rue des Cent Ecus
☎ 06 28 43 37 49

Voile et Sports de nature Néovent

Fabrice LECAT
☎ 06 88 03 03 43

Gaïa Yoga

Floriane RUELLE
☎ 06 60 26 04 30
gaiayogavendome@gmail.com

Bien-être et danse

Eliane CAMBIER
☎ 06 31 74 40 40

Anciens et Jeunes

Amicale des Retraités

Gymnastique d'entretien
Catherine PÉREON
22 rue de la Garelière
☎ 02 54 72 92 21

Anciens Combattants d'Afrique du Nord

Robert HUBERT
57 av. Pierre Armand Colin
☎ 02 54 72 92 08

Autres associations

Amicale des Sapeurs-Pompiers

Fernand JUMERT
12, avenue du Petit Thouars
☎ 06 73 19 29 15

Association Française de Lutte contre la Mucoviscidose

Ghislain VISSE
12 route de St Vrain
41100 St Firmin des Près
☎ 02 54 23 61 17

Association des usagers TGV

Stéphane ADAM
16 rue Clos St Hilaire
☎ 02 54 72 76 07

Association Foncière

Albert PIGOREAU
56, rue de la Boissière
☎ 02 54 72 90 46

Comité des Fêtes

Jackie BOURGUIGNEAU
54, avenue Pierre Armand Colin
☎ 02 54 80 57 30 - 06 08 09 18 75

Société de Chasse

Jérôme HERVET
26 rue du coteau St André
☎ 02 54 89 75 11

Energies vendômoises

Alain Buron
☎ 06 33 12 68 38
www.energiesvendomoises.com

VIE SCOLAIRE

Groupe scolaire « Louis Gatien »

Marjorie RANDUINEAU
26 avenue du Petit Thouars
☎ 02 54 72 91 34

Cantine Scolaire

Angélique DUBOIS
47 avenue du 11 novembre
☎ 02 54 72 88 64

Association sportive et culturelle de l'USEP

Sylvain FLACHAIRE de ROUSTAN
☎ 02 54 72 91 34

URGENCES ET SANTÉ

Gendarmerie

☎ 17 ou 02 54 86 45 10

Sapeurs-Pompiers

☎ 18 / 112

SAMU

☎ 15

Centre anti-poison

☎ 02 41 48 21 21

Dépannage électricité

ENEDIS (particuliers)
☎ 09 693 218 73

Dépannage gaz naturel

GRDF
☎ 0 801 412 441

Dépannage ligne téléphonique

Orange
☎ 3900 ☎ 1013 SAV

Infirmières libérales

Adeline BOURGET
3, place Fortier
☎ 06 58 69 50 23

Orthophoniste

Mathilde ROUILLON RENARD
51, avenue Pierre Armand Colin
☎ 02 54 77 58 80

Ostéopathe DO

Romain MARGUERIE
☎ 06 43 57 88 48

Centre Hospitalier D. Chanet

98 rue Poterie, BP 108,
41106 Vendôme Cedex
☎ 02 54 23 33 33

Clinique du Saint-Coeur

10 bis rue Honoré de Balzac,
41100 Vendôme
☎ 0826 399 932

Pharmacie du Gué du Loir

5 route de Vendôme, 41100 Mazangé
☎ 02 54 72 11 21

Pharmacie de Naveil

16 rue Henri de Toulouse Lautrec
41100 Naveil
☎ 02 54 77 86 46

Thérapeute Psychocorporelle

Aurélien TRONCHET
3, rue du Docteur Silly
☎ 06 12 78 84 11

Psychopraticienne et hypnothérapeute

Malika DIAMBRI
15 rue du Clos Saint Hilaire
☎ 06 78 97 14 16
http://psy-vendome-diambrimalika.fr

Praticienne massage bien-être

Sah'Zen - Sophie HERAULT

20 rue des Plans d'eau
☎ 06 03 64 05 99

Sophrologue- Sylvothérapeute

Laurence PAGANUCCI

16, avenue Ronsard
☎ 06 70 76 68 07
www.laurence-paganucci-sophrologue.com
contact@laurence-paganucci-sophrologue.com

Psychanalyste-Superviseur-Analyste de Pratiques Professionnelles

Yasmine GAUTIER

1bis, rue du Coteau Saint-André
☎ 06 60 72 81 37

OFFICE NOTARIAL

Notaire

Anne ARGENCE

2 place Fortier
☎ 06 23 06 66 14
Mail : anne.argence@notaires.fr

TRANSPORTS

Taxis

Taxi du Vendômois

Anthony TRETON

16 rue Françoise de Lorraine
41160 La Ville-aux-Clercs
☎ 06 14 02 87 04 / 02 54 23 60 82

Frédéric JOSSO

27 rue de la Boissière
☎ 02 54 72 14 83 / 06 85 91 23 29

Rochdi SFAR

149 rue des Quatre Huyes 41000 Vendôme
☎ 06 72 09 07 80

Transports en commun

Transports Move

Guichet unique Territoires Vendômois
02 54 89 43 40
Mail : move@territoiresvendomois.fr

Gare TGV (Vendôme-Villiers)

Avenue des Cités Unies d'Europe
41100 Vendôme
☎ 36 35

ARTISANAT ET COMMERCES

Commerces alimentaires

Boulangerie-Pâtisserie

Boulangerie Villiersoise

Bélinea et Éric

4 place Fortier
☎ 02 54 72 90 89 (fermé le lundi)

Boucherie-Charcuterie-Traiteur

Yannick REVERSÉ

2 av. du 11 novembre
☎ 02 54 72 90 49 (fermé le lundi)

Epicerie-Produits frais-Pressé

PROXI SERVICE

+ Point Vert Crédit Agricole (retrait argent)

Cécilia BOUDENB

8 place Fortier
☎ 02 54 72 90 06 (fermé le mercredi)

Fruits et légumes

Provence Vendômois

(printemps/automne)

Catherine COTHENET

et Georges POURREZ

ZA La Croix Noury
☎ 02 54 72 72 52

Réparation

et vente automobiles et matériels agricoles

Garage-chauffage

électricité-sanitaire

Garage SANDRÉ

1 rue de la Ratèlerie
☎ 02 54 72 92 44

Garage-dépannage-

Vente automobiles

Garage HUBERT

62 av. du Petit Thouars
☎ 02 54 72 90 78

Bâtiment et travaux publics

Constructions Métalliques

SAS SN ID Construction

50 av. du Petit Thouars
☎ 02 54 72 76 02
id-construction@wanadoo.fr

Terrassement

Raynald DESNEUX

7 av. des Rondaizes
☎ 02 54 72 73 77

Rénovation habitat

maçonnerie générale

Yvonnick GABLIER

1 rue du Clos de Vaucroix
☎ 06 72 33 25 66

Autres artisanats de travaux de la maison

Electricité Générale

Pascal REBOULLEAU

5 rue des Loges
☎ 02 54 72 76 72/06 29 73 65 49

Vente et installations antennes

télé, hifi, vidéo, multimédia

Antennes du Loir

François MARVILLE

37 avenue du 11 novembre
☎ 06 87 66 29 82/06 87 62 97 31

Peinture, revêtements

de sols et murs

Laurent Décors

2 rue de Villepoupin,
41100 Naveil
Dépôt : 104 avenue Pierre Armand Colin
☎ 02 54 72 87 13/06 18 40 12 21

Customisation de meubles, peinture,déco, trompe l'œil, agencement intérieur

Nyne

102 av Pierre Armand Colin
☎ 06 62 88 10 28
nyneconcept@gmail.com

Nettoyage courant des bâtiments

Mario JOSÉ

48 avenue du 11 novembre
☎ 06 83 39 56 83

Travaux extérieurs et espaces verts - Paysagiste

ADH Paysage

Anne et Dominique HERVET

39 avenue des Rondaizes
☎ 02 54 72 79 49
www.adh-paysages.com

Entretien espaces verts

Damien TRETON

2 rue Dr Silly
☎ 02 54 77 99 95 - 06 72 84 88 30

Viticulture

« La Cave »

Cave Coopérative du Vendômois

☎ 02 54 72 90 69
caveduvendomois@wanadoo.fr
Vente directe

Cave Charles JUMERT

4 rue de la Berthelotière
☎ 02 54 72 94 09/06 07 77 71 80
Vente directe

Salon de coiffure

Bigoudis Coiffure

Delphine LETANT

7 place Fortier
☎ 02 54 72 90 53 (fermé lundi)

Conception de tentes et jeux pour enfants

Tiphaine PROUST

29, avenue du 11 novembre
☎ 06 71 95 74 64

ASSISTANTES MATERNELLES

Blandine BOULANGER

23 rue de la Garelière
☎ 02 54 72 76 05

Marie-Christine GAZEAU

12 rue des 100 Ecus
☎ 02 54 72 79 11

Nathalie GOUJON

1 rue de Villepoupin
☎ 02 54 72 72 34

Amandine VINCENTI

21 avenue du Petit Thouars
☎ 06 86 14 41 18

Isabelle MASSUARD

24 avenue Ronsard
06 74 72 88 22

Patrick LARA

15, avenue du Petit Thouars
☎ 06 34 20 17 83

Jérémy DEVRIEZE

74, avenue Pierre Armand Colin
02 54 77 05 20
cote.coteau@orange.fr

Centrale de Réservation Antenne départementale des Gîtes de France

5 rue de la voûte du Château
BP 249 - 41001 Blois Cedex
☎ 02 54 58 81 63/02 54 56 04 13
gites41@orange.fr
www.gites-de-france-blois.com

SERVICES

La Poste

18 avenue du 11 novembre
☎ 02 54 72 90 66
Du lundi au vendredi : 13 h 30 à 16 h 20
Samedi : 11h-12h



Restauration et bar

La Marmite Express

Café – restaurant – presse

Mikael COLLET

Gare TGV
☎ 02 54 85 10 83

Auberge du Petit Vin Blanc

Eric BRETON

3 av. du Petit-Thouars
(ouvert tous les midis du lundi au vendredi,
le week-end sur réservation)
☎ 02 54 72 77 33

Café-tabac-PMU-carburant

Flora HAMON et Romain AUBRY

(fermé le lundi)
6 place Fortier
☎ 02 54 72 91 32

Vente ambulante

Vente crêpes et galettes

Atelier Breizh Mobile

Bruno AUBRY

Le mercredi à partir de 17 h 30 sur la place Fortier
☎ 07 70 60 88 72

Vente de pizzas

Jean-Luc CISSÉ

Le vendredi à partir de 16 h sur la place Fortier
☎ 06 70 85 90 53

HÉBERGEMENT/ RESTAURATION



Hébergement, Gîtes troglodytes

Dominique DESCOUREAUX

Les Iris, 18 rue du Coteau St André
gites41@orange.fr
☎ 02 54 72 12 37

Chambres d'hôtes de charme

Chambre d'Hôtes n° 1199

Christine DUFOUR-DELATTRE

Rue de la Papillonnière
☎ 02 54 72 88 20/06 11 63 63 89

Monique et Jean-Pierre RENARD

19 rue du Coudray
☎ 02 54 72 90 81

Hans TIMMERS

4 avenue du 11 novembre
☎ 02 54 72 72 49
Hansadele41@aol.com

Meublés de tourisme

Nancy et Jean-Yves MÉNARD

1 rue du Coudray
☎ 06 30 48 10 29
lecoudray.villiers@gmail.com

Les associations

ACTIVITES	JOURS ET HORAIRES	LIEUX	CONTACT
ÉCOLE DE TENNIS	17h/18h 6/8 ans : mercredi ; 8/12 ans : jeudi > 13 ans : samedi matin Adultes : jeudi 19h à 22h	Courts Azé Gymnase Lunay	Philippe GUELLIER 06 89 32 98 30
ÉCOLE DE KARATÉ	Enfants : mardi 18h15/19h45 Adultes : mardi 20h/21h30	Grande salle de L'Artésienne	Jean-François MAGNIEZ 06 89 84 22 28
ÉCOLE SPORTS DE NATURE	Mer 13h30/17h30 canoë, voile, golf, arc, escalade, vtt	Plan d'eau	
ÉCOLE DE VOILE SPORT	Samedi 13h30/17h30 optimist, laser, 420	Plan d'eau	
STAGE MULTISPORTS/VOILE	Pendant les vacances scolaires (Février/Paques/Été/Toussaint)	Plan d'eau	Fabrice LECAT 06 40 41 72 20 www.neovent.org
INITIATION VOILE ADULTES	Session été/automne - Cours adultes dériveur et planches à voiles. Les samedis matins de 10h à 12h30	Plan d'eau	
RENDEZ-VOUS-FORME SÉNIORS	Marche nordique - Paddle Fitness - Entretien musculaire. Le samedi après-midi	Plan d'eau	
VENDÔME TRIATHLON ÉCOLE DE TRIATHLON	Ecole : mercredi 14h/15h30 vélo, course pied. jeudi 18h45-19h30, samedi 18h-19h, dimanche 17h30- 18h15 (natation Maillettes adultes). Adultes : course à pied mercredi 18h30-20h et vélo dimanche 9h-12h	Plan d'eau	Teddy SOULIS vendometriathlon@yahoo.fr
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'USEP École de Villiers	Mercredi suivant calendrier disponible à l'école de 13h30/17h	Différents sites	Sylvain FLACHAIRE de ROUSTAN 02 54 72 91 34
ÉCOLE DE FOOTBALL	(U7) 2013/12: mardi 18/19h Naveil - vend 17/18h Azé (U9) 2011/10 : mardi Naveil - mercredi Azé 18h/19h30 (U11) 2009/08: mardi et vend 17h30/19h15 (U13) 2007/06 : mercredi 18h/19h30 (U15) 2005/04 : mercredi 18h/20h à (U18) 2003/01 : mercredi 19h/20h30	Match Naveil/Azé Match Naveil/Azé Match Villiers Match Thoré Match Azé Match Naveil	Adam SINAMALÉ 06 65 12 54 78
FOOTBALL SÉNIORS	Mercredi/vendredi à 19h	Stade Villiers	Adam SINAMALÉ 06 65 12 54 78
AMICALE RETRAITÉS	Gymnastique d'entretien Mardi 10h15/11h15 Jeux de société Mardi 14h/17h30	Foyer l'Artésienne	Catherine PÉREON 02 54 72 92 21
PÊCHE - INITIATION JEUNES	Certains mercredis après-midi	Plan d'eau	Rémi CARBON 02 54 90 25 60
CLUB INFORMATIQUE	Mercredi 14h/16h	Salle informatique (extension école)	Stéphane ADAM 02 54 72 76 07
BIBLIOTHÈQUE LECTURE	Mardi 16h30/19h et jeudi 16h30/18h Lecture album : 3 ^e jeudi (enfants > 3 ans)	Bibliothèque (extension école)	Nancy MÉNARD 02 54 72 94 03
SOCIÉTÉ MUSICALE	Répétition : samedi 18h/19h30 Eveil/Initiation musicale 1 ^{re} et 2 ^e années : lundi 17h/19h	Salle de musique de l'Artésienne	Odile MÉSANGE Pierre JUMERT 02 54 72 90 71
LES TROMPES DE CHASSE	Répétition : mercredi de 19h à 22h	Salle de musique de l'Artésienne	William VOGT 06 81 32 57 10
DANCE COUNTRY	Débutants : mercredi 18h45/20h Novices et intermédiaires : merc 20h15/21h45	Grande salle de l'Artésienne	Jacky MIRAULT 06 11 85 03 94 www.country-en-vendomois.fr
CLUB CRÉA	Atelier échange savoir-faire en tricot, scrapbooking, broderie, origami, kirigami, patchwork, fleurs tissus et ruban... : lundi et jeudi 17h30 à 19h30	Salle communale place Fortier	Frédérique GUERINEAU clubcrea.villiers@gmail.com
VILLIERS TOUT TERRAIN	Randonnées VTT dimanche matin à 8h30 Entraînements : mercredi à 18h15 (avril à octobre)	Départ Club house foot	Julien ORTET 06 28 43 37 49
TENNIS DE TABLE	Lundi de 19h à 21h	Grande salle de l'Artésienne	Françoise LANDRY 02 54 72 99 21
DANSES DE SALON	Cours enfants 12/16 ans : 17h30-18h30 Adultes débutants : 19h30/20h30 Adultes Intermédiaires : 20h30/21h30 Cours Avancés : 21h30/22h30	Grande salle de l'Artésienne	Damien JACQUOT 06 80 27 48 55 damien@team-damienemilie.fr
BIEN-ÊTRE DANSE	Jeudi : 10h/12h Cours de bien-être danse	Grande salle de l'Artésienne	Elyane CAMBIER 06 31 74 40 40
HATHA YOGA	Mercredi : 14h45/16h	Grande salle de l'Artésienne	Céline LEVIER 06 60 26 04 30 gaiayogavendome@gmail.com
ÉNERGIES VENDÔMOISES	Jeudi toutes les 2 semaines à 19h30	Foyer l'Artésienne	Alain BURON 06 33 12 68 38 www.energiesvendomoises.com

TARIFS DE LOCATION DE L'ARTÉSIENNE - Maison des Associations

Lieu	Période	Villiersois	Hors commune et Professionnels	
Grande salle (incluant le foyer)	Soirée (à partir de 18h30)	Hiver	180 €	290 €
		Eté	110 €	220 €
	1 journée	Hiver	280 €	460 €
		Eté	210 €	390 €
	2 ou 3 jours	Hiver	410 €	610 €
		Eté	340 €	540 €
Foyer 1 jour	Eté	110 €	230 €	
	Hiver/été	80 €	200 €	
Foyer 2 à 3 jours	Eté	180 €	300 €	
	Hiver/été	130 €	250 €	
Espace traiteur	Hiver/été	50 €	80 €	

- Caution unique pour tous : 800 €
- Pour les associations de la commune et pour les associations « Vaincre la mucoviscidose » et « USV Triathlon » : gratuit
- Option ménage : 200 €

Un tarif spécial est fixé à 250 € pour les associations extérieures à la commune qui proposent des animations ouvertes aux Villiersois et ayant un caractère d'intérêt général.

LOCATION MATÉRIEL

OBJET	Associations communales	Autres	
Location Matériel	Vaisselle (assiette, couverts, tasse, verre, flûte)	Offert	0,12 € /pièce
	Pichets - corbeilles à pain	Offert	offert
	Tables/unité	Offert	3.5
	Chaises/unité	Offert	0.5
	Bancs/unité	Offert	0.7
Vaisselle manquante ou cassée	Vaisselle (assiette, couverts, tasse, verre, flûte)	2 €	2 €
	Pichet	6 €	6 €
	Corbeille à pain	2 €	2 €
	Bac gris + couvercle	15 €	15 €

Bien que les services de l'eau et de l'assainissement soient transférés au 1^{er} janvier 2020, les tarifs restent inchangés pour l'année 2020, suite à la décision du conseil communal (CATV)

SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT

Consommation			
Eau	Loc. compteur/semestre	<3 m ³	10 €
		>3 m ³	15 €
	Prix au m ³		1,25 €
	Abonnement semestriel		25 €
	Taxe ouverture compteur		60 €
Assainissement	Prix au m ³		0,83 €
		Abonnement semestriel	33 €
Branchement			
Eau	Branchement normal		1 200 €
		Branchement D>10m	110 € par mètre supplémentaire
		Borne incongelable sur demande	Pris en charge par le service de l'eau
Assainissement	Branchement normal		1 200 €
		Branchement D>10m	110 € par mètre supplémentaire
Eaux pluie	Branchement normal		500 €
		Branchement D>10m	110 € par mètre supplémentaire

CIMETIÈRE 2/3 commune 1/3 CCAS

Concession	15 ans	150 €
	30 ans	300 €
	50 ans	501 €
Colombarium	15 ans	234 €
	30 ans	450 €
	50 ans	720 €
Cavurne	15 ans	75 €
	30 ans	150 €
	50 ans	252 €

DIVERS

Visites touristiques Coteau St André et Eglise	En individuel	4 €/personne
	Groupes à partir de 10 personnes	3 €/personne
Garderie	Prix quel que soit le jour	1 € /la demi-heure 0,50 € /le quart d'heure

Calendrier 2020

VILLIERS-SUR-LOIR

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain

Déc. 2019	Janv. 2020	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Janv. 2021
D 1	M 1	S 1 A	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	S 1	M 1	J 1 B	D 1	M 1	V 1
L 2	J 2	D 2	L 2	J 2	S 2	M 2	J 2	D 2 A	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2
M 3	V 3	L 3	M 3	V 3 B	D 3	M 3	V 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3 A	D 3 A
M 4	S 4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4	L 4
J 5 A	D 5 A	M 5	J 5 B	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	L 5	J 5 A	S 5	M 5
V 6	L 6	J 6 B	V 6 B	L 6	M 6	S 6	L 6	J 6 B	D 6	M 6	V 6	D 6	M 6 B
S 7	M 7	V 7	S 7	M 7	J 7 A	D 7 A	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	L 7	J 7 B
D 8	M 8	S 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	M 8	J 8 A	D 8	M 8	V 8
L 9	J 9 B	D 9	L 9	J 9 A	S 9	M 9	J 9 B	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9	S 9
M 10	V 10	L 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 10	S 10	M 10 B	J 10 B	D 10
M 11	S 11	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11	S 11	M 11	V 11 A	D 11	M 11	V 11	L 11
J 12 B	D 12	M 12	J 12 A	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12	M 12
V 13	L 13	J 13 A	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13 A	D 13	M 13	V 13	D 13	M 13
S 14	M 14	V 14	S 14	M 14	J 14 B	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14	J 14
D 15	M 15	S 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15	S 15	M 15	J 15 B	D 15	M 15	V 15 A
L 16	J 16 A	D 16	L 16	J 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16
M 17	V 17	L 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17	J 17 B	S 17	M 17	J 17 A	D 17
M 18	S 18	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18 A	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18
J 19 A	D 19	M 19	J 19 B	D 19 B	M 19	V 19	D 19 A	M 19	S 19	L 19	J 19 A	S 19	M 19
V 20	L 20	J 20 B	V 20	L 20	M 20 A	S 20	L 20	J 20 B	D 20	M 20	V 20	D 20	M 20
S 21	M 21	V 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	M 21	M 21	S 21	L 21	J 21 B
D 22	M 22	S 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	M 22	J 22 A	D 22	M 22	V 22
L 23	J 23 B	D 23	L 23	J 23 A	S 23	M 23	J 23 B	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23
M 24	V 24	L 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24	J 24 A	S 24	M 24	J 24 B	D 24
M 25	S 25	M 25	M 25	S 25	L 25	J 25 B	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25	L 25
J 26	D 26	M 26	J 26 A	D 26	M 26	V 26	D 26	M 26	S 26	L 26	J 26 B	S 26	M 26
V 27	L 27	J 27 A	V 27	L 27	M 27	S 27	L 27	J 27 A	D 27	M 27	V 27	D 27	M 27
S 28	M 28	V 28	S 28	M 28	J 28 B	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28	J 28 A
D 29	M 29	S 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29	S 29	M 29	J 29 B	D 29	M 29	V 29
L 30	J 30	L 30	J 30	S 30	M 30	M 30	J 30 A	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30
M 31	V 31	M 31	M 31	D 31	S 31	V 31	L 31	S 31	S 31	S 31	J 31	D 31	D 31

Déchetteries & plateforme

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Danzé	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
Moree	9h - 12h		9h - 12h 14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Selommes	9h - 12h		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
St Amand Longpré	14h - 17h	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
St Ouen*	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Naveil*		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 14h - 17h30
Vendôme*	9h - 12h 14h - 17h/18h	9h - 12h 14h - 17h30/19h	9h - 12h 14h - 17h30/19h			
Plateforme Déchets Verts	9h - 12h 14h - 17h/18h	9h - 12h 14h - 17h30/19h	9h - 12h 14h - 17h30/19h			

*Les déchets verts ne sont pas collectés dans les déchetteries de Vendôme, Naveil et St Ouen

La plateforme et les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Horaires de la plateforme de déchets verts : du 1^{er} octobre au 31 mars/Eté du 1^{er} avril au 30 septembre
Les professionnels sont priés de se présenter au gardien avant tout dépôt.



Tous les mardi



Les mardi en

Semaine B



Les bacs doivent être sortis LA VEILLE AU SOIR du jour de la collecte, et rentrés une fois collectés



Val Dem

Un problème concernant votre logement ? Une question sur votre location ou votre acquisition ?

Des réponses concernant les aides existantes pour les travaux d'adaptation au handicap ou d'économies d'énergie ?

Soutenue par Territoires vendômois, l'Agence départementale d'information sur le Logement du Loir-et-Cher (ADIL 41) vous apporte des conseils neutres et gratuits :

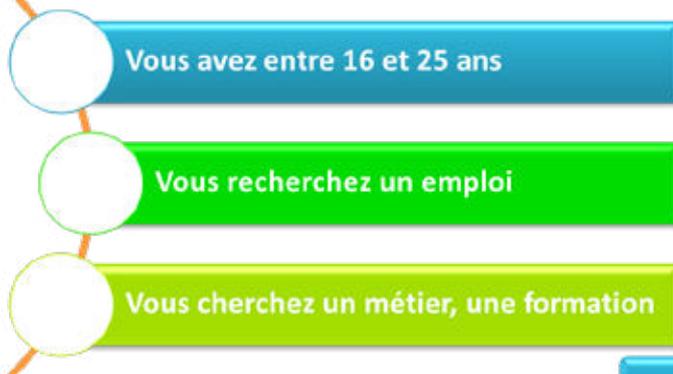
Permanences des conseillers en énergie :

- VENDOME + **Permanences juristes**
Point d'Accès au Droit du CIAS de Vendôme - 37, rue Georges Clémenceau
Le 2ème et 3ème vendredi du mois : 13h30 à 16h15
- MONTOIRE-SUR-LE-LOIR
Centre social - 46 rue Saint Denis
Le 4ème jeudi du mois de 14h à 16h15
- SAINT-AMAND-LONGPRE
Mairie de Saint-Amand-Longpré - 18 rue Jules Ferry
Le 3ème mercredi du mois de 9h45 à 12h15

La prise de RDV est obligatoire, contactez l'ADIL 41 Espace Info Energieau 02 54 42 10 00
Renseignements complémentaires sur www.adil41.org



CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AVENIR DES JEUNES



L'équipe de la Mission Locale vous accompagne dans vos démarches :

Je rencontre un professionnel qui m'écoute et me conseille

Je me prépare aux entretiens d'embauche (simulation d'entretien, CV, lettre de motivation)

Je bénéficie d'informations pour mes transports, me loger, ma santé, mon budget...

Vous êtes une entreprise, la Mission Locale vous propose :

une aide pour vos recrutements (définition du profil de poste, présentation de CV, ...)

une information sur les contrats et les mesures d'aide à l'embauche

Prenez un rendez-vous* au : 0254771487

du lundi au vendredi : 9h à 12h30 - 13h30 à 17h30

71 faubourg Chartrain - 41100 VENDOME

*Sur Vendôme, St Amand Longpré, Fréteval, Montoire sur le Loir, Mondoubleau, Savigny sur Bray

Catherine et Patrice Hubert : la transmission-passion

« Je crois qu'il reste du café, ça nous réchauffera ! », me dit Catherine en m'accueillant avec un grand sourire. Dans son bureau, à l'étage, nous entamons une longue discussion.

C'est sur l'équipe que Catherine met immédiatement l'accent : une équipe composée d'une dizaine d'employés de 18 à 54 ans, avec des compétences diverses et notamment la maîtrise, pour les mécaniciens les plus âgés, de la « mécanique d'autrefois » et pour les plus jeunes, des toutes nouvelles techniques dont les diagnostics électroniques.

Patrice et Catherine Hubert travaillent ensemble depuis 22 ans. Natif de Villiers-sur-Loir, Patrice a fait son apprentissage au garage Colas avec Gérard et Annette. Il a été pompier volontaire à Villiers avec Guy Sandré pour chef de corps.

C'est à Lunay que Patrice a pris son premier garage. L'actuel garage Hubert à l'enseigne MOTRIO (le toutes marques du groupe Renault) a ouvert ses portes le 3 novembre 2008, jour de la Saint-Hubert justement. Quelle belle coïncidence !

Dans l'équipe, chacun se nourrit de l'expérience des autres ; et de la même façon que l'entreprise investit régulièrement dans le matériel de pointe (comme le nouvel appareil de climatisation au gaz propre ou les valises informatiques nouvelle génération), l'entreprise investit avec constance dans la formation de ses mécaniciens (véhicules électriques notamment), une nécessité dans cette profession qui évolue très vite.

Catherine m'explique : « Une des priorités pour Patrice est de transmettre ce qu'il a reçu de son premier patron qui lui a montré le métier ». Venu nous rejoindre dans notre entretien, Patrice complète avec enthousiasme : « Nous nous devons de renvoyer l'ascenseur et de former à notre tour les mécaniciens de demain ». Il forme ainsi depuis plus de vingt ans des jeunes apprentis et aujourd'hui dans l'équipe, Alex prépare son CAP pour juin et Paul son Bac Pro pour juin aussi.

Notre conversation continue à trois et de multiples sujets l'animent joyeusement. Nous discutons de la rencontre de Patrice et Catherine à Vendôme, de l'arrivée au foyer de leurs trois enfants (Antoine

24 ans, Camille 21 ans et Robin 18 ans) dont le couple aime évoquer le parcours et les moments partagés en famille.

Catherine et Patrice aiment parler du « lien » : le lien familial, le lien dans l'équipe dont le traditionnel café de 10h permet d'assurer la cohésion, le « duo » qu'ils forment tous les deux dans ce domaine de l'artisanat où il est « nécessaire d'être deux pour le partage de la gestion, des idées et des compétences », le lien avec les associations locales que soutient le garage, comme le Club Vendôme Triathlon, les clubs de foot et le JB Racing.

Dernier point important : le garage soigne tout particulièrement le recyclage de ses déchets et a été labellisé « Garage propre » cette année.

Pour conclure, je souhaite remercier Patrice et Catherine pour leur accueil chaleureux, pour la longue et plaisante discussion de ce jeudi soir de novembre :

« Nous sommes un peu bavards, me confient-ils au moment de mon départ.

- Ça tombe bien, moi aussi ! »

Et peut-être accepterai-je la balade en Harley-Davidson jusqu'à Amboise, qu'ils m'ont proposée au printemps prochain. Reste plus qu'à acheter le blouson et les santiags !

Claire BEAUCHEMIN



Cantine de l'école

La cantine de l'école de Villiers-sur-Loir est une cantine associative.

La gestion est assurée par des parents d'élèves bénévoles qui se succèdent au bureau depuis 1954.

Françoise Pleuvry et Jenifer Bonnin sont les deux salariées qui en assurent le bon fonctionnement quotidien. Les denrées proviennent des commerçants et producteurs locaux, comme la boucherie et la boulangerie du village. La confection des repas est réalisée sur place. Les enfants de l'école ont donc le privilège de déguster des repas équilibrés, variés, contrôlés par une diététicienne. Les cuisinières ont à cœur d'éveiller les papilles de nos chères têtes blondes à des goûts qui leur sont parfois inconnus, en proposant des repas à thèmes.

Notre association vit du règlement des repas par les familles, de la subvention de la commune mais aussi du bénéfice des différentes actions menées par notre équipe de bénévoles.

Comme l'année dernière, nous accueillons les aînés au sein de la cantine pour partager des repas à thèmes avec les enfants. Le premier thème abordé a été le Périgord le 26 mars 2019 et la Franche Comté, le 14 mai 2019.

Nos traditionnelles ventes de plats à emporter se poursuivent cette année et vous pouvez d'ores et déjà noter les dates du vendredi 7 février 2020 pour le rougail et le vendredi 27 mars 2020 pour le poulet basquaise. Une excellente occasion de se régaler et d'aider notre association (bons de commande chez les commerçants et dans les cartables des enfants).



La collecte de ferrailles est organisée avec ramassage à domicile de ferrailles en tous genres. Nos bénévoles ramassent, trient, démontent parfois et l'ensemble des objets récupérés est revendu, nous assurant un bénéfice non négligeable. Pour 2020, cette collecte aura lieu le samedi 16 mai, alors, trie, stockez jusqu'à cette date et vous serez débarrassés de vos vieilleries tout en participant à une bonne action.

Rappelons pour terminer, qu'en partenariat avec l'équipe enseignante, toujours présente d'ailleurs et relai de nos différentes actions, la traditionnelle kermesse de fin d'année permet de clôturer l'année scolaire dans la bonne humeur. Après avoir assisté au spectacle donné par les enfants et leurs professeurs, tout le monde peut venir participer aux nombreux stands proposés. On y trouve des jeux de plein air comme Bob l'éponge, la course en sacs, les pêches à la ligne, le tir à la carabine, etc. L'an dernier, certains ont eu l'occasion de gagner un des nombreux lots avec nos enveloppes gagnantes. Tout ceci sera renouvelé en 2020, notez déjà la date du dimanche 28 juin, et réservez un bon accueil aux enfants qui viendront vous proposer d'acheter des enveloppes toutes gagnantes !

Cette association, active ne pourra continuer à exister qu'avec la participation d'un grand nombre de parents d'enfants scolarisés (n'hésitez pas à vous faire connaître si cela vous tente) et le soutien par leur présence à nos différents événements de l'ensemble des habitants du village.

*Jessica LARMIGNAT,
secrétaire de l'association*

Club Informatique

Créé il y a déjà 16 ans, le Club Informatique de Villiers-sur-Loir (CIVL) évolue sans cesse au gré des connaissances et des besoins de ses adhérents.

En 2019, toujours dans un esprit de partage, il s'est adapté aux demandes de ses membres. Pour cela, ont été mis en place des ateliers thématiques, répartis sur l'année :

- Gestionnaire de fichiers sous Windows
- Initiation à un logiciel de traitement de texte (Word, Libre Office-texte, ...)
- Initiation à un logiciel de présentation (PowerPoint, Libre Office-Impress, ...)
- Prévention des risques d'hameçonnage (phishing) et arnaques diverses
- Indexation de photos
- Utilisation d'un traitement de texte léger (Typora)
- Prise en main des smartphones et des tablettes



A la rentrée de septembre, il a accueilli 4 nouveaux participants à « l'informatique du mercredi ».

Le mercredi, de 14h à 16h, hors vacances scolaires, dans la salle de la bibliothèque, rue du chemin vert, le CIVL propose des moments d'échanges, de partage des connaissances et d'entraide entre membres dans une ambiance conviviale. Vous pouvez venir les rejoindre à tout moment de l'année (adhésion annuelle : 15 €).

Projets et thèmes 2020 seront présentés lors de l'assemblée générale qui se tiendra en janvier.

Des questions ? Contactez Stéphane Adam, président du CIVL, 06 16 31 54 49.

Et n'oubliez pas : consultez sans modération le site www.villiers-sur-loir.com

Le bureau du CIVL



Club Créa vous raconte son année

Bonjour, me revoilà pour vous donner de mes nouvelles en cette année 2019. La fin de l'année 2018 a été très active pour moi. Avec mes 12 « petites mains », nous avons préparé la belle « Soirée de Noël » du 14 décembre où nous vous avons proposé un stand débordant de sujets de Noël (couronnes de porte, bonshommes de neige, livres pliés, nombreux objets en laine,...). Après mon assemblée générale du 28 janvier 2019 où j'ai présenté le bilan de mon année écoulée, je me suis très vite remis au travail : atelier de scrap, tricot et crochet,... Et pour la 5ème année, nous nous sommes lancés sur la mise en couleur



des rues pour l'été. Cette année, le thème était « Couleurs et musique ». J'ai encore fait appel à mon ami Albert pour habiller le grand poteau de la place. Merci, Albert ! Voici revenu l'automne et il est grand temps pour moi de m'activer dans mes divers ateliers pour vous préparer ... la surprise de fin d'année ! Un énorme merci aux personnes qui, tout au long de l'année, viennent m'apporter pelotes de laine, tissus et matériaux divers. Cette année 2019 a encore été bien occupée ! Et j'ai déjà plusieurs projets pour 2020 ! Venez me rejoindre (ateliers toute l'année le lundi et le jeudi, de 17h30 à 19h30, salle Fortier, près du cabinet de l'infirmière).

*Commentaires du Club Créa,
recueillis par trois de ses adhérentes.*

Comité des fêtes Au service de l'animation de la commune

Le comité des fêtes a renouvelé le programme de manifestations qu'il organise depuis des années sur la commune et qui rythme la vie villiersoise :

- La 5^e édition de la chasse aux œufs s'est déroulée dans le parc du château de la Vallée le 22 avril, dans des conditions atmosphériques compliquées. La cinquantaine d'enfants est partie à la recherche des œufs pendant que les plus grands se réchauffaient avec des crêpes et se désaltéraient avec du chocolat chaud sous les tentes du comité des fêtes.

- La 3^e édition du méchoui au plan d'eau le 2 juin. Il a réuni 115 convives venus déguster le jambon à l'os et les gigots braisés.

- La soirée de célébration de la fête nationale se déroule traditionnellement le 13 juillet à Villiers-sur-Loir, organisée au plan d'eau. Elle a débuté par un concert de la société musicale et s'est terminée par le feu d'artifice communal. La soirée rassemble de plus en plus de participants. Le comité a servi cette année 684 repas (contre 500 en 2018).

- La fête de la Saint Gilles a connu une édition 2019 inédite à plusieurs titres. En effet, elle constituait une des dates de la célébration des 150 ans de la Société musicale au travers de l'organisation de la plus grande Harmonie en introduction du repas pris en plein air. De plus, en raison des travaux, la soirée du samedi s'est déroulée sur l'espace à la sortie de l'Artésienne. Loin d'être une contrainte, ce nouveau cadre a permis de satisfaire un nombre toujours plus important de

convives : 270 repas à base d'oie et 205 autres repas, soit 475 servis au total. Le lendemain, 116 exposants animèrent la brocante toute la journée dans les rues du village. Cette année encore, le comité a pu compter sur la participation de nombreux bénévoles pour l'organisation de la fête du village.

Enfin, le comité des fêtes vient également en appui à d'autres manifestations organisées sur la commune ou à proximité par le prêt de barnum et l'appui en main d'œuvre notamment. Ce fut le cas en particulier pour le triathlon au plan d'eau, la fête des écoles, la soirée de Noël sur la place Fortier et la fête des cucurbitacées au château de Rochambeau.

Le comité des fêtes vous propose de retenir les dates des manifestations qui seront organisées au cours de l'année 2020 :

- Chasse aux œufs, le lundi 20 avril au château de la Vallée

- Méchoui, le dimanche 7 juin au plan d'eau

- Repas champêtre pour la fête nationale, le lundi 13 juillet au plan d'eau

- Fête de la St Gilles du vendredi 4 au dimanche 6 septembre qui sera couplée avec l'anniversaire des 30 ans de P'tit Louis Laplanche. Nous sommes impatients de nous associer aux groupes de folk qui vont animer avec nous le village pendant les 3 jours de fête. Le challenge est passionnant mais d'envergure. Merci aux volontaires de se faire connaître auprès du comité des fêtes.

Michèle et Jackie BOURGUIGNEAU



Retour sur une incroyable année musicale...

C'est une année qui restera dans nos mémoires, une petite folie musicale élaborée pour être à la hauteur de l'événement : 150 années de musique, de liens entre les hommes, d'investissement, d'une histoire qui s'est toujours écrite à plusieurs à travers le temps. Nous n'étions pas sûrs de pouvoir tout mener à bien, mais aujourd'hui, nous sommes très heureux d'avoir pu à Villiers, organiser tous les rendez-vous dont on avait rêvé...

Tout a commencé le dimanche 24 mars, dans l'église de Villiers pleine à craquer, pour un concert en deux parties : tout d'abord la classe d'orchestre du Conservatoire de Vendôme dirigée par David Germond, puis cette incroyable Harmonie « éphémère », plus de soixante musiciens des harmonies du vendômois, dont bien sûr presque tous ceux de l'harmonie de Villiers, sous la direction de Claude Kesmaecker, chef de la musique de l'Armée de l'Air. Après avoir été travaillées lors de plusieurs week-ends de répétition, les quatre œuvres interprétées ont offert à l'auditoire toute leur



richesse, leur intensité, magnifiées par l'acoustique de notre église. L'émotion était là, le ton était donné pour la suite !

Le 5 avril, la chorale « La Clé des chants » était notre invitée, toujours dans notre belle église, et toujours une émotion particulière ; en effet, ces jours-là, un souci de santé immobilisait Christiane Duguet, cheffe de chœur. Le concert, d'abord annulé, a pu être maintenu grâce à Marie-France Carbuccia, pianiste du groupe, qui, au pied levé, a accepté de diriger les choristes. Chacun a donné le meilleur de lui-même, Le Cantique de Jean Racine de G. Fauré et le Canticorum Jubilo de J.F. Haendel ont réuni harmonie et choristes, moment de très grand plaisir pour tous.

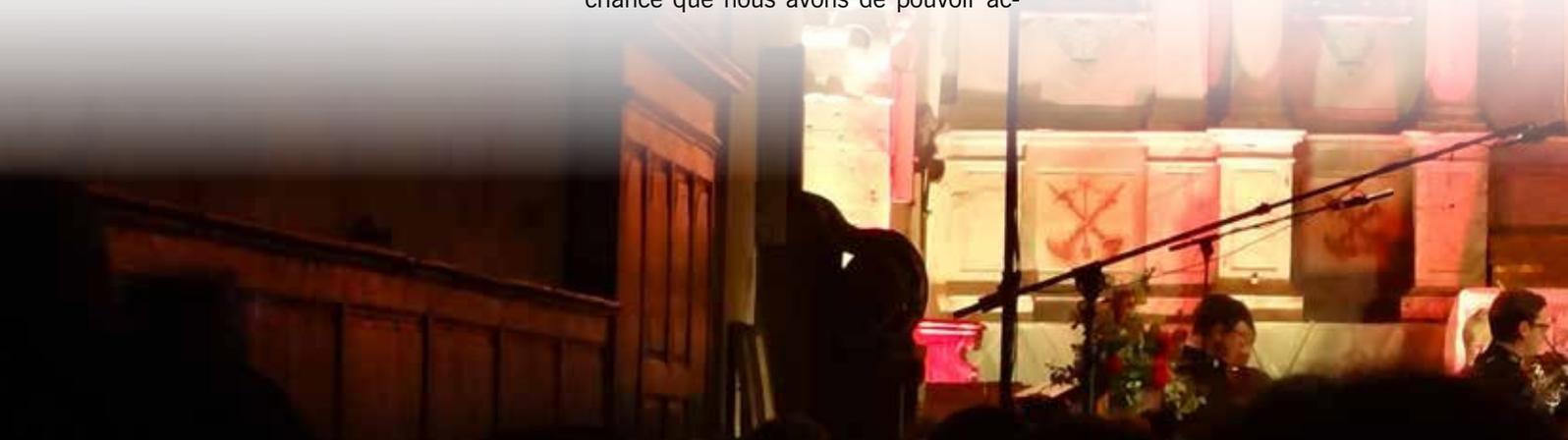
Dans le cadre de Festillesime 41, c'est un événement magique auquel nous avons assisté le 18 mai : La Petite Formation à 12 cordes de la Garde Républicaine, sous la direction de François Boulanger, rejointe tout spécialement pour nous à Villiers par Philippe Brocard, baryton et Rémi Delangle, clarinettiste (villersois depuis peu). L'église était pleine, chacun a retenu son souffle, séduit dès les premières mesures. Et puis, Philippe Brocard s'est installé devant les musiciens, et là, ce sont des frissons qui ont parcouru l'assistance. Une voix exceptionnelle, chaude, un chanteur généreux, partageant simplement son talent. Autre moment incroyable, ces cinq pièces balkaniques interprétées par Rémi Delangle, pièces jouées en avant-première à Villiers avec cette formation, et en présence du compositeur Cyrille Lehn. Une époustouflante prestation, voyage dans ces contrées d'Europe de l'Est. « Dans cette église, il se passe quelque chose » a même commenté le chef d'orchestre... La soirée s'est achevée sous les ovations d'un public conquis, conscient de la chance que nous avons de pouvoir ac-

cueillir dans notre village des concerts d'une telle qualité.

Le 23 juin, toujours dans notre belle église, après les rondes et chants des enfants de l'école de musique, le Concert d'Été de l'harmonie réservait lui aussi quelques surprises. Nous avons, pour ce concert anniversaire, eu la chance de pouvoir inviter deux musiciens vendômois, qui ont eu la gentillesse de venir jouer avec nous, juste pour nous faire plaisir... C'est d'abord David Germond à la trompette que nous avons accompagné dans un concerto d'Alexander Goedicke, puis Lorraine Robertson dans la célèbre partition de flûte traversière d'Ill est 5 heures, Paris s'éveille. Beaucoup de plaisir partagé avec le public, public qui s'est joint à nous pour souffler les bougies anniversaire, autour de la pièce montée confectionnée pour l'occasion !



7 juillet, Acte 1 des apéros du dimanche : la place était un peu en travaux, il faisait chaud, mais quel formidable moment ! La fanfare de rue « Les Pouêtes » nous a régalés. Tout en dégustant, à l'ombre, cocktail maison et tartines aux produits locaux, ces musiciens ont mis toute leur énergie au service de la musique et du spectacle, offrant leur talent de musiciens et de comédiens. Du jazz, du reggae, du funk, il y en avait pour tous les





goûts, un bravo et un merci particuliers à Gilles, notre tubiste, qui joue du trombone dans ce groupe. Les Pouêtes, un vrai petit bonheur du dimanche matin !

Et bien sûr... notre défi : l'idée un peu folle de constituer l'Harmonie la plus grosse de la Saint-Gilles ! Sacré défi ! Retrouver les anciens musiciens, les contacter, leur proposer notre drôle d'idée ! Inviter aussi des musiciens amis. Et... cela a dépassé nos espérances. On n'a pas vraiment compté, autour de 80, c'est certain ! Certains ont traversé la France pour être là, d'autres se sont remis à jouer après de très longues années d'absence, d'autres ont préféré juste donner de la voix, on a vu arriver d'anciens musiciens perdus de vue depuis 20 ans. Des retrouvailles incroyables, une belle aventure humaine. A la répétition du vendredi soir, dans la salle de musique pleine à craquer, l'émotion était perceptible, de celles qui vous coupent la voix et font venir les larmes... Le samedi, pour le concert, nous étions déjà très, très nombreux, mais pour le « Bella Cio », lorsque tout le monde s'est retrouvé sur l'estrade, ce sont des pages de l'histoire de l'harmonie que l'on a feuilletées, avec la musique comme lien indestructible. Cela a été un moment très fort pour nous, musiciens.

Le plus dur a été de se retrouver à une quinzaine à la répétition suivante, la vie de l'harmonie est faite de contrastes !

22 septembre, Acte 2 des apéros du dimanche : la place était toujours en travaux, mais de toute façon, il pleuvait ! Le repli à l'Artésienne a simplifié

l'installation d'un parquet pour danser car ce dimanche-là, c'est « P'tit Louis Laplanche », et avec eux, on chante et on danse. Musique traditionnelle et bernache, c'est un mélange qui fonctionne très bien ! La bonne humeur était au rendez-vous et les danses en rond, en chaînes ont donné le ton. Le groupe fêtera ses 30 ans l'année prochaine et cela se fera... à Villiers, comme lors de « La Grande Rencontre », pour ceux qui s'en souviennent. Un très grand merci à nos amis « folkeux ».

Autre moment d'exception, la Soirée Klezmer du 12 octobre, avec la « Paris Klezmer Band Quartet ». Cette soirée



magnifique nous a fait penser à celles que nous organisons il y a quelques années dans les caves de Villiers : des petites tables, une ambiance intime et chaleureuse, le temps qui s'arrête et la musique qui s'offre à nous en cadeau. Venue des pays d'Europe centrale, cette musique prend au corps, jouée par des musiciens au talent à nous couper le souffle. On y a retrouvé Rémi Delangle, clarinettiste prodigieux pour qui cet instrument semble si facile, il excelle aussi dans ce répertoire et fait partager à merveille son goût pour cette musique qui puise son inspiration dans les musiques traditionnelles.

Beaucoup ont découvert ce soir-là le cymbalum, instrument à cordes frappées de la famille des cithares et lurie, son musicien fabuleux, virtuose habité par la musique, au jeu incroyable. Guillaume, violoniste et chanteur du groupe, soutenu par un contrebassiste tout aussi talentueux, nous a touchés avec ses chansons yiddish. A l'Artésienne, comble, ce soir-là, il y avait une qualité d'écoute remarquable, personne n'avait envie que cela s'arrête...

La Rencontre d'Harmonies du 16 novembre clôturera cette année très chargée, avec les Harmonies d'Artins, Lancé/Pray et Pontlevoy. La boucle sera

bouclée, on reviendra à ce pourquoi elle a existé : des musiciens amateurs se retrouvent pour le plaisir de faire ensemble de la musique !

Un très grand merci à la Mairie de Villiers pour son aide et son soutien. Pour mettre ce programme sur pied, nous avons aussi bénéficié de l'aide du conseil régional et du conseil départemental.

Un très grand merci aussi à vous, cher public, qui nous avez fait confiance dans notre programmation musicale et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie de rejoindre notre harmonie !

Odile MÉSANGE



Karaté

Créé en 1979, le Club de Karaté de Villiers sur Loir fête ses 40 ans cette année. Il a été affilié à la Fédération Française de Karaté en 1981.

Le club connaît d'année en année une baisse de ses effectifs, malheureusement, malgré une implication volontaire de ses bénévoles.

Les objectifs du club sont de promouvoir et de populariser les arts martiaux traditionnels japonais, d'enseigner ceux-ci dans le respect des traditions martiales, aux élèves venant pratiquer à la salle des associations l'Artésienne à Villiers-sur-Loir. Un art martial correctement enseigné et bien appris doit déboucher sur la maîtrise de soi et des autres. Mais ceci prend du temps, beaucoup de temps...

Renseignements et contacts

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année. 2 cours d'essais sont offerts.

La cotisation pour la saison sportive est fixée à 100 € pour les enfants et 110 € pour les adultes (comprenant l'adhésion à l'assurance de la Fédération Française de Karaté et la licence)

Président : M. Jean-François Magniez
Président d'honneur : M. Jacques Vaillard
Trésorier : M. Gilles Roncay
Secrétaire : Mme Christelle Legroux

Les cours de karaté sont assurés par MM. Jean-François Magniez 3^e dan, Jacques Vaillard et Christophe Bourguigneau 1^{re} dan, pour les enfants et adultes le mardi de 18 h 15 à 18 h 45. M. Magniez a assuré des cours au sein de l'école de Villiers-sur-Loir pendant la période scolaire de 2018/2019

Je vous souhaite une bonne et heureuse année en espérant que cet article vous donne envie de nous rejoindre.

Le Président, Jean-François MAGNIEZ



Une régata début octobre 2019

Néovent Bilan de l'année 2019

L'année 2019 fut très enrichissante pour le club de voile Néovent.

Pour la première fois de son histoire, l'association a embauché son premier salarié en CDI au 1^{er} janvier 2019, en la personne de Florent Collin au poste de « Chef de Base ». Ce dernier est venu renforcer l'équipe de bénévoles et s'investir sur les différents axes de développement du club.

Côté loisirs et compétitions, cela s'est traduit par l'organisation d'événements sur le plan d'eau de Villiers-sur-Loir (régates dériveurs pour le championnat de ligue, d'une descente du Loir en canoë-kayak ou paddle entre Thoré-la-Rochette et Montoire, une croisière à l'archipel des Glénans en voile habitable, une fête de fin d'été avec des jeux nautiques par équipe, et une sortie stand-up paddle et voile légère dans la baie de la Baule à la Toussaint.

Au niveau sportif, Néovent rayonne encore plus cette année grâce à Maxens Lery-Menard, jeune compétiteur originaire de la commune de Villiers-sur-Loir, qui a à peine 15 ans, est devenu cette année Vice-Champion de France dans sa catégorie (dériveur solitaire Laser 4.7). Les autres compétiteurs n'ont pas démérité et se sont positionnés dans le milieu du classement (3 jeunes sélectionnés sur la série Laser et 2 jeunes sur la série Optimist)

Sur le plan des activités régulières, le club a consolidé ses « cours de voile adulte » du samedi matin. Bien qu'il semble y avoir une baisse des effectifs à son accueil de loisirs du mercredi, le taux de remplissage de ses stages d'été est resté stable. La navigation sportive

du samedi après-midi se maintient, et nous pensons fortement aux enfants qui n'hésitent pas à se confronter aux conditions météo difficiles même à l'approche de l'hiver.

Néovent a fini son année en beauté avec l'arrivée récente de Luka Chelot alternant éducateur sportif à l'institut de formation FORMASAT d'Orléans.

Le club de voile pense déjà à l'avenir, avec l'achat récent de VRC (bateaux à Voiles Radiocommandées), et envisage le développement de son activité planche à voile dans un futur proche. »

Arrivée de la VRC

Notre club de voile de Néovent a reçu depuis début novembre 6 bateaux à voile radiocommandée.

Arrivant aux périodes hivernales, ces bateaux à voile permettent de réaliser de la navigation pour les enfants tout en étant à l'abri des températures en baisse depuis l'intérieur des locaux.

Les enfants novices peuvent apprendre et se rendre compte de la navigation avec le vent depuis un œil extérieur en dehors des bateaux.

Les VRC (Voiles RadioCommandées) nous permettent d'élargir nos approches de la voile et sont très ludiques pour les enfants qui en raffolent.



Les VRC avant leur première utilisation sur le plan d'eau de Villiers

FC Villiers

2019 a été une année clef pour le Football club de Villiers-sur-Loir.

Cet été, elle a vu la disparition tragique de Fabrice MALMERT, véritable âme du club.

L'ensemble du FC VILLIERS tient à rendre hommage à « FAFA ». Nous ne le remercierons jamais assez pour son dévouement envers le club. Encore merci FAFA.

Le club a renouvelé ses instances avec l'arrivée de 2 jeunes dirigeants à sa tête : Adam Sinamale et Florent Tessier. Ils peuvent compter sur un bureau comportant des piliers et sur une équipe de dirigeants qui ont fait leurs preuves.

Côté activité, le club compte actuellement une quarantaine de licenciés.

Nos entrainements ont lieu le mercredi à partir de 19h15 et le vendredi à partir de 19h30 ; ils durent environ 2 heures. Nos matchs ont lieu principalement le dimanche après-midi. Notre équipe réserve est en entente avec la JS Naveil depuis deux saisons.

Nous travaillons naturellement avec les commerçants de Villiers-sur-Loir. En effet, nous organisons des repas qui sont préparés par la cantine de l'école. La boulangerie nous fournit le pain pour le casse-croûte d'après match, de plus elle est annonceur dans notre calendrier, tout comme le bar.

Nous organisons depuis plusieurs années des soirées conviviales et proposons des moments de pratique familiale du foot. Notez dès à présent les dates des manifestations pour 2020 :

- Bal du Foot : Samedi 21 mars 2020 à l'Artésienne. Animation : Denis Anim'. Repas : cochon de lait et gratin dauphinois préparés par Reversé.

- Tournoi semi-nocturne Jean Blondeau : Samedi 20 juin 2020

Pour plus d'informations : <https://fc-villiers-foot.footeo.com/>

Florent TESSIER

Le nouveau bureau

Président d'honneur : Jean Blondeau

Président : Adam Sinamale

Vice-Président : Florent Tessier

Secrétaire : Victorien Plessis

Trésorier : Thomas Sabri

Membres du bureau : Benoit Bellanger, Vincent Bellanger, Gaétan David, Evelyne Marchand, Yann Pons, Jordan Provot, Patrice Tessier

Dirigeants : Vincent Bellanger, Vincent Dantan, Samuel Fontenne, Jonathan Malmart, Evelyne Marchand, Laurent Pray, Patrice Tessier

Entraîneur de l'équipe PREMIÈRE : Vincent Dantan

Entraîneur de l'équipe RÉSERVE : Laurent Pray



Triathlon des coteaux du Vendômois un produit local, collectif et solidaire.

Avec plus de 1500 participants en 2018, le triathlon des coteaux du vendômois a battu un nouveau record. Une météo idéale, une organisation sans

faillite, et surtout la présence de plus de 200 bénévoles accueillants et souriants, issus de toutes les communes du vendômois, ont permis d'accueillir les triathlètes venus de la France entière.

Les Villiersois ne sont pas en reste puisque la participation de la municipalité, du comité des fêtes et des commerçants est très appréciée par l'organisateur, l'US Vendôme triathlon.

Une réussite collective qui se poursuivra les 30 et 31 mai 2020.

Jérôme LEFER



Tennis

L'année 2018-2019 comme la précédente a été l'objet de beaucoup d'activités au sein du club. Nous comptons à peu de choses près le même nombre d'adhérents, à savoir 30 adultes et 20 enfants, auxquels il faut ajouter 15 enfants d'Azé en licence scolaire. En effet, nous avons mis en place avec l'école un stage découverte dans le cadre de l'USEP. C'est la 2^e année que nous réalisons un stage, et nous envisageons de le renouveler cette année avec l'école de Villiers.

Nous réalisons également une intervention avec l'école de Villiers dans le cadre des temps d'accueil périscolaire avec l'implication de notre moniteur Cyril Tanvier. L'an dernier nous avons suivi 19 élèves au 1^{er} trimestre et 8 au 3^e. Toutes ces actions auprès des enfants ont pour but de les initier d'une part, et de leur donner envie de pratiquer le tennis plus tard.

Nous continuons les cours pour les débutants à Azé le mercredi après-midi de 16h30 à 18h30 où nous évoluons avec 12 enfants, scindés en 2 groupes pour une question d'âge et de niveau. Ces cours sont dispensés bénévolement par Damien Duveau, Philippe Guellier et William Duveau. Pour les jeunes de plus de 11 ans, les cours ont lieu le samedi matin à la salle de Lunay et pour les adultes le jeudi soir. Nous travaillons en lien avec le club de Lunay pour ce qui est de la constitution des groupes d'apprentissage, et toujours avec Cyril Tanvier, notre moniteur embauché dans le cadre d'un groupement d'employeurs sur le nord du département.

Resultats sportifs

Comme les années précédentes, le TCVA a participé aux différents championnats départementaux, à commencer par le vétéran. Aux championnats d'hiver séniors, nous avons 2 équipes engagées ; l'équipe 1 est arrivée 2^e sur 6 et l'équipe 2, 5^e sur 6. On peut se féliciter de la performance de l'équipe 1 aux championnats d'été, arrivée 1^{re} sur 6 en pré-départementale et donc de sa montée en départementale, mais également de l'équipe 2 arrivée 2^e sur 5 et qui monte en 1^{re} division. Bravo et merci à tous ceux qui ont contribué à ces excellents résultats.



Les tournois

Nous avons renouvelé nos tournois en 2019. Le tournoi interne nous permet de jouer entre nous, et nous allons le reconduire en 2020 en essayant d'y faire participer la nouvelle génération de joueurs, afin qu'ils mettent un pied dans la compétition pour évoluer en équipes par la suite.

Tournoi Séniors

48 inscrits : 38 hommes et 10 femmes. Une participation similaire à 2018

Dames

Vainqueur : Laure Strzepek, AL St Ouen.
Finaliste : Sylvie Renard, Us Vendôme.

Hommes

Vainqueur : J-François Ceccaldi, Tc Salbris
Finaliste : Mathieu Betti, Us Vendôme
La consolante Hommes a été remportée par Thomas Vilaret du TC Dunois face à Emmanuel Noszkowicz de notre club.

Tournoi Vétérans

44 inscrits dont 7 dames. Une participation supérieure à 2018.

Dames

Vainqueur : Sylvie Renard, Us Vendôme
Finaliste : Brigitte Hervé, Us Vendôme
Pour les dames, il y avait un seul tableau sans consolante.

Hommes + 35 ans :

Vainqueur : J-François Ceccaldi, TC Salbris
Finaliste : Denis Janvier, US Vendôme

Hommes + 45 ans :

Vainqueur : Cyril Tanvier, TC Mondoubleau
Finaliste : Denis Janvier, US Vendôme

Hommes + 55 ans :

Vainqueur : Claude Couty, AL St-Ouen
Finaliste : Xavier Follenfant, TCVA

La consolante a été remportée par Julien Renard de l'USV face à Luc Proust de l'AL St-Ouen.

Nos tournois sont très appréciés par les clubs environnants et même de beaucoup plus loin. Nous avons eu la chance d'avoir un temps magnifique, parfois même beaucoup trop chaud, et seules les rencontres que nous avons dû réaliser en salle l'ont été plus à cause de la longueur des matchs qu'aux intempéries. Il faut le dire aussi et le redire, la réfection des cours de Villiers ne fait

que favoriser ce succès. Merci à William Duveau pour l'organisation et le suivi des tournois, c'est un travail fastidieux qui demande une grande disponibilité. Merci à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre lui ont apporté du soutien.

Nous avons tenu notre assemblée générale le 27 septembre à 19h au foyer de la salle de l'Artésienne où nous n'avons pas rencontré le même succès au niveau participation qu'aux tournois. Merci aux élus (enfin à l'éluée) présents. Après les rapports activités et financier nous avons procédé au renouvellement du tiers sortant. 2 membres n'ont pas souhaité se représenter et à ce jour nous n'avons aucun candidat pour les remplacer. Nous remercions Laurent Gortheau pour ses 20 années consacrées au club.

Le bureau

Président : Philippe Guellier

Vice-président : William Duveau

Trésorière : Céline Blasius

Secrétaire : Xavier Follenfant

Correspondant : Mickael Coubard

Membres : Damien Duveau, Fabien Hubert, Vincent Nahal.

En résumé, nous venons de vivre une année positive à bien des égards. Le nombre d'adhérents est stable, mais nous pouvons enregistrer actuellement plusieurs adhésions pour du tennis loisirs, mais aussi pour des cours. Les efforts consentis par les membres du club à tous les niveaux (compétitions, formation des enfants...), le succès des tournois sont des gages de dynamisme du tennis sur nos deux communes. Continuons à conjuguer nos talents pour améliorer notre activité. Merci aux municipalités pour leurs contributions et merci à nos sponsors pour leurs participations.

Bonne année 2020

Pour le TCVA, Philippe GUELLIER



Trompes de la Boissière

Avec cette fin d'année qui approche, voici le temps pour nous de faire un retour sur l'activité de notre association durant cette année écoulée. En effet, malgré une météo peu favorable, nous avons effectué une prestation réussie au comice agricole de Savigny-sur-Braye le 17 mai 2019.

Le 30 et 31 août 2019 s'est déroulé le championnat de France à Lamotte

Beuvron où plusieurs sonneurs ont concouru.

Le 13 septembre 2019, un concert à l'église de Fortan était organisé par le comité des fêtes de Fortan où l'église était comble. Le public a apprécié l'acoustique et la qualité de la prestation.

Le samedi 9 novembre 2019, nous avons célébré la messe de Saint-Hubert à l'église de Fontaine Raoul.



Le groupe remercie M. le Maire, le conseil municipal, le comité des fêtes.

Bonne fin d'année à tous.

W. VOGT

Villiers Tout Terrain Virades de l'espoir

Après 3 années d'existence, l'association de VTT VilliersToutTerrain a sauté le pas cette année pour organiser sa première rando avec la volonté de soutenir la lutte contre le cancer. Le 31 mars dernier ce fut chose faite ! VilliersToutTerrain a co-organisé avec Happiness Event et la Ligue contre le Cancer, la 1^{re} Villiersoise. Lors de cet événement au départ de l'étang, 260 VTTistes et 350 marcheurs ont pu découvrir notre belle vallée du Loir sous un magnifique soleil ! 1€ par participant a été reversé à la Ligue contre le Cancer.

Merci à M. le Maire et à l'équipe municipale, au Territoire Vendômois et à la boulangerie de Villiers pour leur soutien.

Rendez-vous le 29 mars 2020 pour la seconde édition !!

Julien ORTET

Tous les ans, l'association Vaincre la Mucoviscidose organise une journée nationale pour récolter des fonds afin de financer la recherche, aider les patients, financer des postes dans les centres de ressources et de compétences de la mucoviscidose.

Depuis plus de 20 ans, les Virades de l'espoir en Vendômois ont lieu en septembre, avec toujours de beaux moments d'échanges et de convivialité.

Les pêcheurs, les randonneurs équestres, les marcheurs, les cyclos, les vttistes ont débuté ce week-end festif du 20 au 22 septembre dernier. Le dimanche, les fidèles et les novices ont pu profiter de la restauration, de la buvette et des nombreuses animations proposées par les bénévoles et les associations partenaires, au sein du parc du château de la ville de Stains.

Cette année, dans une optique environnementale nous avons décidé de remplacer notre traditionnel lâcher de ballons par un lâcher de bulles de savon accompagné de grappes de ballons en vol captif. Le défi était de taille mais le souhait de conserver le symbole de l'air et du souffle - « donner du souffle pour ceux qui en manquent » - était encore plus grand ! Un petit rayon de soleil est venu embellir ce joli moment.

De plus, l'année 2019 a été marquée par un partenariat avec le Rallye Cœur de France qui a également soutenu notre cause. Le club Kiwanis de Vendôme a également organisé, avec le cabaret Madame Sans Gêne, un dîner de soutien le lundi 30 septembre, au profit de l'association.

Grâce à vous, cette 22^e édition a permis un résultat net de 21 500 €, soit 660 305 € en faveur de l'association depuis 1998, ce qui permet de répondre à nos 4 missions : guérir, soigner, vivre mieux, informer et sensibiliser.

En attendant de préparer la 23^e édition, les 26 et 27 septembre 2020, toute l'équipe de bénévoles des Virades de l'espoir en Vendômois vous remercie pour votre soutien. Tous unis, en aidant l'association nous vaincrons la maladie.

www.vaincrelamuco.org

Aurélie HAUDRY



Anciens Combattants AFN

L'Association a organisé un concours de belote par équipe le dimanche 15 décembre 2019 à l'Artésienne doté de nombreux prix avec un lot pour chaque équipe.

En 2020, l'association prévoit un méchoui le samedi 18 avril et un concours de belote le samedi 12 décembre.

Une nouveauté pour nos commémorations : un mat sera installé dans le cimetière près du monument aux morts pour hisser les couleurs lors des cérémonies patriotiques.



Lors de notre dernière commémoration, le 11 novembre, la Croix du Combattant sera remise à M. Claude Haouizée pour ses services en Algérie par le président des AFN, M. Robert Hubert, en fin de cérémonie.

Henri BURGOS



Sapeurs-Pompiers

Le dimanche 1^{er} décembre, nous avons fêté la sainte Cécile et la sainte Barbe à Villiers-sur-Loir. Cela a donné l'occasion de faire le point sur l'activité annuelle de la caserne de Villiers-sur-Loir. L'effectif est toujours de 12 sapeurs-pompiers volontaires, sachant que Alexandre Sauvatre a incorporé la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris et a validé sa formation initiale.

Quant aux interventions, depuis le 1^{er} janvier, 155 ont été conduits contre 165 à la même période en 2018, décomposé géographiquement en 58 à Villiers, 29 à Mazangé, 23 à Azé et 11 à Fortan.

Concernant le type d'intervention, 92 ont porté sur le secours à personnes, 12 sur des accidents de la circulation, 26 pour des feux et 25 interventions relatives à des opérations diverses.

Sur la période estivale, nous sommes intervenus sur des feux de récoltes, notamment à Azé et Mazangé avec des superficies brûlées restant importantes en raison du vent et de la sécheresse

Le samedi 31 août à 20h, nous avons

été engagés à Pruniers en Sologne, pour participer à l'extinction d'un feu de 70 hectares de forêt et broussailles se soldant par une nuit blanche pour le personnel engagé, mais chacun retiendra une expérience unique et intéressante.

Nous avons effectué avec le centre d'intervention de Thoré, plusieurs manœuvres communes en secourisme et incendie.

Il est nécessaire d'évoquer la difficulté rencontrée pour certains, de conjuguer l'activité professionnelle et celle de sapeurs-pompiers. En effet, l'organisation est parfois difficile à gérer, surtout quand le bip commence à s'affoler notamment pour des interventions longues dans la durée ; le manque d'effectif, faisant en sorte que l'on concentre souvent les sollicitations autour des mêmes personnes.

Enfin, depuis le mois de Septembre, un nouveau directeur du SDIS 41 a été nommé, le Colonel Christophe Magny. Le Capitaine Ronan Legal a pris les fonctions de chef de centre de Vendôme.

Sébastien SANDRÉ

Yoga

L'association Gaïa yoga réalise sa première rentrée sur la commune de Villiers-sur-Loir. Animés par Celina Levier, professeure certifiée, les cours ont lieu à la salle Artésienne les mercredis de 14h45 à 16h.

Le yoga est une discipline venue de l'Inde, qui allie entre relaxation, respirations, et postures, et amène à une détente physique, et au relâchement mental. Nous pratiquons principalement le Hatha yoga, de tradition Sivananda, qui est une pratique assez dynamique.



Professeure depuis 7 ans, Céline anime ses cours dans la bonne humeur et essaie de proposer un yoga accessible à tous, où chacun évolue à son rythme.

Renseignements :
gaiayogavendome@gmail.com

TRAIN TOURISTIQUE DE LA VALLÉE DU LOIR

Le TTVL, l'un des éléments majeurs du tourisme en Vendômois, au fil des ans est devenu une véritable entreprise qui mobilise de plus en plus de bénévoles, alors, si vous vous sentez une âme de cheminot, quelque soit vos compétences, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus!

Renseignements pratiques :

Association TTVL

Mairie 41100 Thoré-La-Rochette

Tel : 02 54 72 95 03

E-mail : ttvlmairie@orange.fr

www.ttv.fr

Office de Tourisme de Vendôme
02 54 77 05 07

Circulations 2020 :

Du 21 mai au 27 septembre,

Les Samedis, Dimanches et Jours Fériés

>Départ de l'ancienne Gare de Thoré à 14 h25 - Retour 17 h 15

Voyages supplémentaires du 9 juillet au 27 août,

Le Dimanche matin : Départ 9 h30 - Retour 12 h15

Le Jeudi matin : Départ 9 h30 - Retour 12 h15

Voyages supplémentaires du 14 juillet au 11 août

Le Mardi matin : Départ 9 h30 - Retour 12 h15

Tarifs :

Plein tarif : 14 €

Tarif « groupes » : 12,50 €.

Jeunes de 5 à 16 ans

et personnes titulaires d'une

carte d'invalidité à 80% : 8,50 €

Gratuit pour moins de 5 ans

BILAN DE LA SAISON 2019

Nombre de passagers : 5 200

dont 2 173 en 48 groupes.

Nombre de voyages : 101

pour 81 jours de circulation.

Kilomètres parcourus : 3 636



Amicale des retraités

Nous avons débuté l'année 2019 par notre repas annuel le dimanche 14 janvier. Comme tous les ans, notre repas dansant est animé par Pascale Music et élaboré par notre traiteur attitré M. Blin.

Dimanche 20 janvier 2019

Direction Paris pour un déjeuner spectacle au Paradis Latin : petit théâtre plein de charme avec une revue à la hauteur de sa réputation. Nous sommes revenus avec des étoiles plein les yeux enchantés de notre journée parisienne.

Lundi 4 mars 2019

Journée Andalouse à Denzé-sous-Doué : déjeuner typiquement andalou animé par l'humoriste Noël Suzzann suivi d'une représentation de Flamenco.

Mardi 12 mars 2019

Journée Pro Confort, salle des fêtes de Mazangé, repas offert à tous les participants avec distribution de lots.

Mardi 25 juin 2019

Repas de clôture des jeux du mardi élaboré par notre traiteur M. Reversé

Après ce moment de convivialité distribution de lots récompensant les meilleurs joueurs de l'année 2018-2019.

Belote Homme

1^{er} M. Lionel Harmand

2^e M. Claude Haouizée

3^e M. Michel Peneau

Belote Femme

1^{ère} Mme Gilberte Brulé

2^e Mme Mauricette Renard

3^e Mme Annie Taillard

Lundi 2 décembre 2019

Journée festive de Noël organisée par les Cars St-Laurent et animée par le chansonnier, humoriste Noël Suzzann

Mardi 10 décembre 2019

Assemblée Générale

Prévisions :

Dimanche 16 février 2020 :

Déjeuner spectacle à Notre dame d'Oé

Mardi 24 juin 2020

Repas de clôture des jeux

Mardi 1^{er} Décembre 2020 :

Assemblée Générale

Inscription au repas annuel de janvier 2021 Tél : 02 54 72 92 21

Catherine PÉREON



Énergies Vendômoises

L'association Energies Vendômoise et sa société d'investissement PICVERT, forte de 74 actionnaires militants, ont concrétisé leurs deux premiers projets d'investissements dans la transition énergétique et l'énergie renouvelable.

Notre premier site de production d'énergie photovoltaïque 100 % citoyen a été inauguré le 13 septembre dernier en présence de nombreuses personnalités telles que la sous-préfète Mme Poplin, Thierry Boulay, président de ValDem, ou encore Charles Fournier, vice-président de la Région délégué à la Transition écologique et citoyenne.

Notre second projet, en association avec le groupe Quadran, est la ferme solaire de Montoire que nous avons inaugurée le 20 septembre dernier.

Fort de ces deux premières expériences, nous sommes prêts pour développer de nouveaux projets de production d'énergie renouvelable sur et pour notre territoire.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à la salle de l'Artésienne le jeudi à partir de 19 h 30. Pour tout renseignement, en particulier, pour les jours de réunion, consulter notre site : www.energiesvendomoises.com

Stéphane LOCHIN

La Recyclerie

Projet sur le dernier bâtiment de Valdem, 265 panneaux pour 468 m², coût 84KE, puissance de 74 kilowatts-crête (kWc), correspondant à une production de 84 000 kWh/an. Projet débuté en 2017, ouvert en mai 2019, inauguré en septembre 2019.



Les Galliennes Montoire-sur-Loir

Projet sur 5 hectares, 8000 panneaux, puissance de 2,3 MWc équivalent à la consommation annuelle de 1800 habitants (hors chauffage), coût 2,4 ME construit sur une ancienne déchetterie permettant de valoriser un terrain perdu pour l'agriculture. Projet débuté début 2017, inauguré le 20 septembre 2019

La Bibliothèque lieu d'accueil et d'évasion

La bibliothèque de Villiers-sur-Loir est chaleureuse, reposante et accueillante.

Chacun peut y travailler ou circuler parmi les rayons de livres, les feuilleter, les parcourir ou gratuitement les emprunter.

La bibliothèque, c'est le domaine des livres, mais aussi des DVD et des CD. Polars, romans, B.D, documentaires, revues, où adultes et enfants viennent à la découverte d'un nouveau monde, présent, passé ou futur imaginaire !

C'est cela le livre : l'occasion d'une rencontre, d'une découverte, d'une évasion ! Monique Renard, toute petite, l'avait vite perçue ! Son goût d'apprendre lui vient des livres. Transmettre son respect du « papier » et du livre, l'a conduit en plus de son métier d'enseignante, à développer les premiers rayonnages établis naguère dans une salle de la mairie, puis à structurer le nouvel espace bibliothèque dans l'enceinte de la garderie-cantine scolaire. 40 ans de responsabilité et de bénévolat autour du livre !

À regret, Monique Renard a souhaité être déchargée de la responsabilité tout en restant présente et active. Monique a su développer et donner un élan à la bibliothèque au fil du temps, mais aussi en faire un lieu d'accueil convivial et ouvert sur l'extérieur et la culture : organisation de conférences, de soirées-contes, de soirées d'hiver dans le cadre des différents festivals proposés par le département.

Dans la continuité, Nancy Ménard a accepté de reprendre la responsabilité en janvier 2019. Avec l'équipe de bénévoles, elle a lancé l'informatisation de tous les livres de la bibliothèque : long travail de tri, d'enregistrement et d'étiquetage qui mobilise beaucoup d'énergie et qui devrait aboutir en 2020. En parallèle, elle a pu poursuivre avec toute l'équipe, l'organisation des animations.

4 animations au printemps :

- La CASALIRE : Qui n'a pas remarqué les couleurs et l'aménagement de l'ancienne cabine téléphonique près de la poste ? Travail d'équipe géré et réalisé avec la mairie.

- Mille Lectures d'hiver : Nathalie Kinieck, admirative des écrits de J.M. Blas de Roblès, lit devant une vingtaine d'auditeurs attentifs des extraits de « Mémoire de riz ».

- « Coups de Cœurs, Petites Douceurs » pour la seconde année : une belle soirée conviviale, où chacun présente « son » livre préféré, le tout agrémenté de douceurs gourmandes.

- Enfin, Pierre Morali, est revenu dans le cadre du festival « Nuit des Maths » rappelant à une trentaine d'auditeurs le parcours de l'ingénieur-inventeur Yvon Villarceau, né à Vendôme (une rue lui y est attribuée), tout en nous expliquant son invention « le Tore », sous forme ludique.

Et cet automne ...

- Dans le cadre du Festival Amies Voix, le conteur Kamel Zouaoui réputé à Paris et dans le monde pour ses contes pleins de sagesse et de sensibilité. Il est venu conter aux enfants, petits mais aussi très grands, « les Pas Sages d'un Fou » qu'il a joué plus de mille fois : un bel applaudissement !

- Dominique Souder, enseignant passionné de mathématiques, bien connu à la Maison de la Magie et grandement apprécié à la bibliothèque pour ses tours magiques ; il les adapte à la compréhension de tous et les explicite. Ainsi, on découvre des formules de maths, tout en se faisant magicien.

- La « Rentrée Littéraire » : Rendez-vous annuel avec Marie-Claire de la librairie Page 10/2 : elle a sélectionné quelques « coups de cœur » dont certains prix littéraires, occasion pour la bibliothèque de proposer de nouvelles lectures pour 2020 ! Venez donc choisir, lire et rêver en entrant à la bibliothèque !

Pour toute l'équipe, Evelyne DUBOC



Les origines historiques du bourg

Villiers-sur-Loir connaît depuis quelque temps une profonde transformation du centre du village.

Ce fut d'abord la construction de notre nouvelle salle « l'Artésienne », devenue un pôle culturel et social important et un bel outil de rayonnement pour la commune. Puis ce fut l'acquisition des terrains environnants pour de nouvelles installations d'intérêt public entre l'avenue du Petit Thouars et la RD 5. C'est en cet endroit désormais public, qu'ont eu lieu, par exemple, la fonte de notre nouvelle cloche en 2018 et la fête de la Saint-Gilles en 2019. C'est là aussi qu'on envisage des équipements sportifs pour tous. C'est là que se situe un parking important pour la vie commerciale et culturelle de Villiers.

La vie communale est donc en train de s'étendre vers de nouveaux espaces, au-delà de l'hyper centre que constitue la place de l'église et de la mairie. Celle-ci connaît en ce moment même une très importante opération de rénovation urbaine, qui touche non seulement la place proprement dite mais aussi son environnement immédiat. C'est tout le centre-bourg qui connaît une mutation destinée à lui conserver sa valeur traditionnelle de lieu de rencontre, de commerce, de fêtes et de cérémonies publiques civiles ou religieuses, tout en l'adaptant aux usages nouveaux. C'est aussi une amélioration esthétique incontestable au vu de la qualité et de la beauté des aménagements urbains et des matériaux employés.

Ce moment de la vie de notre village est l'occasion pour l'archiviste et historien que je suis, de se pencher un peu sur l'histoire du centre-bourg de Villiers. Je partirai pour cela des traces les plus anciennes,

- celles qui sont inscrites dans le sol et sont révélées par l'archéologie,
- celles qui sont inscrites dans les archives et que décrypte l'historien.

Les fouilles de 2014 :

Premières traces de l'occupation humaine du VIII^e au IX^e siècle.

En 2014 ont eu lieu des fouilles à Villiers qui ont révélé les traces d'un habitat du Haut Moyen-âge près du bourg actuel. Cette opération de prospection archéologique a été confiée à l'INRAP en mars 2014. Elles se sont déroulées sur le terrain situé à l'ouest de la salle de l'Artésienne, entre celle-ci et la RD 5. Ces simples sondages rapides ont mis en évidence une occupation humaine assez dense, mais durant une période assez courte, qui va de la seconde moitié du VIII^e siècle (an 750 environ) au X^e siècle au grand maximum (un peu avant l'an mil). Cette période est suivie d'un abandon de cet emplacement. Les archéologues n'ont pu dans le délai imparti aller chercher, plus en profondeur, des traces de la période préhistorique, pourtant quasi certaines. En effet, il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'une occupation de notre territoire ait existé, car Villiers est situé sur un site de plaine alluviale en bordure d'une rivière et d'un ou plusieurs passages guéables à la belle saison. De plus, la terre y est fertile et la forêt assez proche. C'est le type d'emplacement qu'affectionnent les hommes de cette époque ancienne pour satisfaire leurs besoins vitaux de subsistance.

L'équipe de l'INRAP en 2014 trouve sur le terrain entre la rue principale et la RD 5, trace de constructions sur poteaux (une soixantaine de trous de poteaux au total), de fosses et de silos enterrés (une vingtaine), d'un four et des tessons surtout de céramique, en grand nombre. Ces derniers éléments matériels ou « artefacts » finement analysés par des spécialistes très pointus, permettent la datation ainsi proposée de l'occupation de cette partie du village sous le règne de Charlemagne et

de ses fils et descendants. Et prouvent, par leur provenance, des échanges avec la Touraine ou le pays chartrain selon toute vraisemblance. Quant aux trous de poteau, fosses et silos, ils « attestent de la multiplicité des habitats domestiques contemporains et voisins ». Le four, quant à lui, prouverait, selon toute vraisemblance, vu les traces de cuisson, une « activité métallurgique de réduction » : ce serait donc le four d'un artisan qui fabriquait le fer nécessaire au forgeron qui forgeait les outils du paysan. On semble avoir aussi mis à jour un chemin empierré passant au long de ce groupe d'habitations.

Les archéologues de l'INRAP privilégient en conclusion « l'hypothèse d'un habitat aggloméré de plusieurs unités domestiques voisines, de la fin du haut moyen-âge » : il s'agit d'une occupation plutôt familiale, un clan en quelque sorte ou famille élargie. Ceci est, disent-ils, d'autant plus intéressant que, compte-tenu de sa position topographique, il est tentant d'y voir la préfiguration de la future « manufirma », domaine agricole octroyé par un seigneur à un tenancier moyennant une redevance appelée « cens », attesté par les archives pour le milieu du XI^e siècle et dont nous allons parler maintenant.

Quant à la trace d'habitants encore plus anciens, on ne la trouve que sous forme de sépultures antiques ou mérovingiennes plus à l'ouest, à 500 m environ du site de fouilles, au Clos Amery ou Clos Hamery et au lieu-dit Le grand cimetière, dans la plaine du Loir. On évoque aussi pour la préhistoire, des enclos découverts par prospection aérienne à Chantereine et aux Rocheuses, toujours dans la plaine, donc.

Dans les archives :

Les premières traces d'un domaine agricole important et de la « paroisse » (X^e - XII^e siècles)

La « manufirma de Villariis », domaine agricole du XI^e siècle.

Notre manufirma de Villiers, terme qui désigne un domaine agricole important, est donnée à l'abbaye de la Trinité, par le comte de Vendôme, Geoffroy Martel, à l'occasion de sa fondation en 1040. Celle-ci en garde la trace précieuse dans son recueil de titres de propriété ou « cartu-

laire ». La « manufirma de Villariis » est très clairement ainsi décrite en 1040 : un « manse » de terre, huit arpents de prés et un moulin, mais pas de lieu de culte. On la devine proche du Loir pour y tenir le moulin et disposer de prés, terrains humides et inondés l'hiver par le Loir. Pas trop éloignée non plus de la forêt située sur les coteaux et le revers du plateau. Car la forêt est en ces temps-là une source



de ressources en bois de chauffe, en bois d'œuvre, en pacage pour tout le cheptel ; la forêt est essentielle à l'économie de cette époque médiévale et le restera longtemps : elle appartient en général au comte ou au roi qui ne s'en dessaisit pas volontiers. Les paysans y ont seulement des droits d'usage moyennant une redevance. Les termes de cette charte de donation écrite au XI^e siècle sont précis : la manufirma est proche du Loir. Elle dispose de quelques hectares de terres cultivables, sûrement dans la plaine. Mais où était le centre de l'exploitation et les habitations ? Nous l'ignorons aujourd'hui. Aux siècles suivants, d'autres donations de métairies et droits seigneuriaux agrandiront ce qui deviendra le fief de l'Infirmerie de la Trinité, dont le chef-lieu est à la Berthelottière, au débouché de la Vallée Vaulévrier (château de la Vallée aujourd'hui).

Au XI^e siècle, la seigneurie de Villiers appartient en propre au comte de Vendôme. A cette époque de féodalité triomphante, les comtes désormais indépendants, s'appuient sur l'église et sur les moines et font alliance avec eux pour gérer le territoire qui leur est soumis. On les voit ici à Villiers, donner une partie de leur domaine propre aux moines de La Trinité, pour s'assurer de leur appui temporel et spirituel à la fois.

Au XII^e siècle, apparition de la paroisse, centre de la vie villageoise.

Au même cartulaire de la Trinité, la paroisse en tant que telle fait son apparition au XII^e siècle. Un officiant nommé Paganus est attesté en 1190. Mais notre manufirma ne disposait pas de lieu de culte à sa fondation. Nous le savons. Rien n'empêche de penser que celui-ci est venu ensuite et qu'un modeste lieu de culte a été créé par les moines. Les moines ne peuvent que se soucier du salut des âmes qui leur sont confiées sur leur domaine de Villiers. Ce lieu de culte primitif créé sur leurs terres serait devenu notre église Saint-Hilaire attestée au siècle suivant, le XII^e siècle. La vie paroissiale commence alors à Villiers autour de sa nouvelle église pour les paysans, artisans, commerçants des hameaux qui composent la paroisse sans oublier les plus gros propriétaires de fiefs laïcs ou conventuels et leurs officiers qui eux vivent au village.

Comme toutes les autres, cette nouvelle paroisse est administrée par un desservant nommé par l'archidiacre de Vendôme et disposant de revenus propres pour assurer le culte et les services qu'attendent les fidèles. Ce lieu religieux fédérateur de la population « paroissiale » de Villiers tout à ses débuts prend forme au XII^e siècle avec la construction de notre église Saint-Hilaire actuelle, précédée peut-être d'un édifice

plus modeste qui n'a laissé aucune trace historique documentaire ou archéologique. Il sera le centre de la vie sociale des siècles durant et s'agrandira en même temps que la population s'accroît. Ainsi faite probablement d'une simple nef et d'un cul de four au XII^e siècle, l'église est entièrement rebâtie à la fin du XV^e siècle en une nef unique à chevet plat. Puis on lui ajoute deux chapelles latérales formant la croix latine au début du XVI^e siècle, période de grande prospérité en Vendômois. On lui ajoute une sacristie sous Louis XIV pour se conformer aux prescriptions de la Contre-réforme.

Ainsi autant d'autres villages proches se sont constitués autour d'un lieu de culte, autant Villiers, territoire détaché de Naveil historiquement, ne suit pas ce schéma. Au début de l'occupation humaine, on trouve un clan familial, puis un domaine ecclésiastique sans chapelle ni église ni prieuré, puis enfin vient l'église de la nouvelle paroisse Saint-Hilaire. Ce sont nos seules certitudes et points avérés par l'archéologie et les archives. Nous sommes, il est vrai dans les siècles obscurs et il est bien difficile de connaître l'origine du village de Villiers et sa morphologie médiévale.

Notre « bourg » ne s'est pas constitué progressivement autour d'un lieu de culte antique ou du haut Moyen-âge, ni autour d'un château-fort comme d'autres bourgs castraux. Nous ne sommes ni Lavardin, ni Trôo, ni Montoire ou encore moins Vendôme. Villiers à cette époque est fait de multiples petits fiefs ruraux, devenus des « closeries », un terroir fertile et riche taxable et donc rentable pour le propriétaire de la terre, mais qui n'appartient jamais à un seul seigneur puissant y résidant.

Le village de Villiers n'était pas, non plus, à un carrefour de grands chemins favorable au commerce, aux foires et marchés à l'exception de la foire annuelle et unique de la Saint-Gilles liée au pèlerinage. On sait que les chemins importants ne passent pas au centre du village mais plus au large dans la plaine du Loir ou sur le coteau, avec un passage du Loir possible au site de Chantereine. Le grand chemin évitant

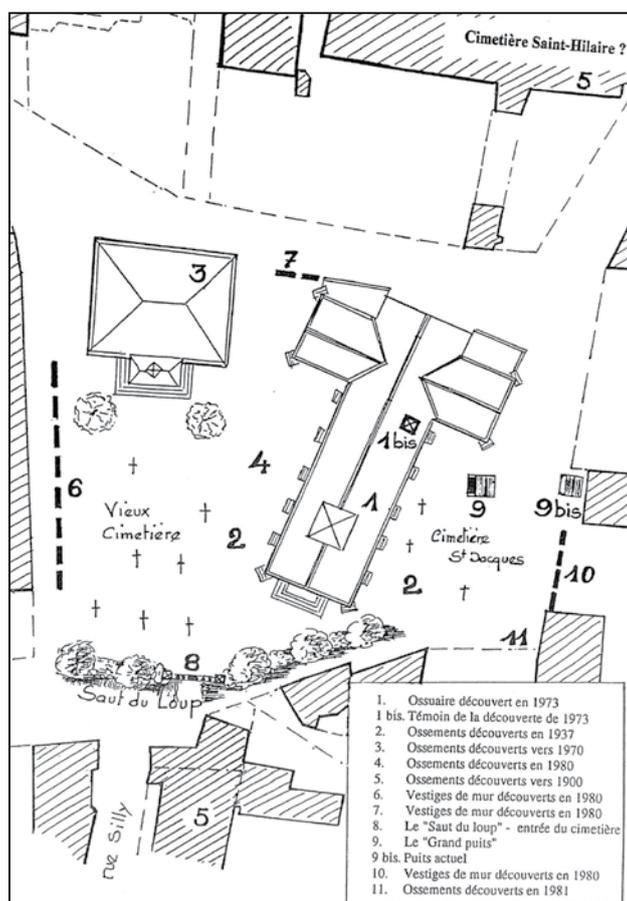
le bourg en pied de coteau a été aménagé dans la plaine par les Romains dit-on : c'est celui qui tire tout-droit du Coudray à Prépartour, qui vient du Gué du Loir, important carrefour de routes et lieu de jonction de cités romaines, et va jusqu'à Vendôme. En 1811 il est noté comme chemin de Saint-Calais à Vendôme, c'est dire son importance. Les archéologues pensent en avoir aperçu une trace lors de leur fouille de 2014, parallèle à l'avenue des Rondaizes, elle-même ancien tracé du tramway de Villiers vers le Gué du Loir, reprenant le chemin antique.

L'ancienne place de l'église, XVIII^e-XIX^e siècles,

étudiée par Henri Mésange en 1995

Dans son ouvrage Henri Mésange nous livre un plan et une étude détaillée des éléments composants la place actuelle légués par l'histoire, à laquelle nous renvoyons pour plus de détails.

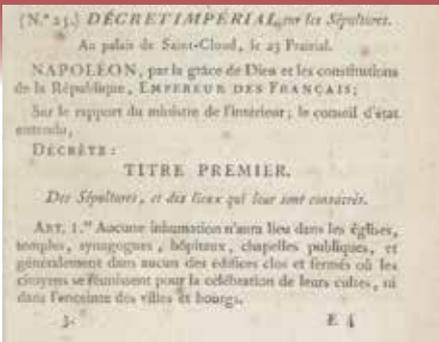
Nous avons parlé de l'église et n'y revenons pas. En revanche, nous n'avons pas dit que, comme partout ailleurs, elle se dresse au milieu des tombes. C'est le vieux cimetière dont l'accès se faisait par un saut-de-loup, percé à l'ouest au milieu de la haie et du mur de clôture occiden-



1. Ossuaire découvert en 1973
- 1 bis. Témoign de la découverte de 1973
2. Ossements découverts en 1937
3. Ossements découverts vers 1970
4. Ossements découverts en 1980
5. Ossements découverts vers 1980
6. Vestiges de mur découverts en 1980
7. Vestiges de mur découverts en 1980
8. Le "Saut du loup" - entrée du cimetière
9. Le "Grand puits"
- 9 bis. Puits actuel
10. Vestiges de mur découverts en 1980
11. Ossements découverts en 1981

H. Mésange - 1995

Plan des vestiges découverts



tal et fermé d'une grille que l'on vend en 1815. Ce saut du loup environné de verdure est un des ajouts des travaux en cours cette année. Le cimetière ancien était un vrai jardin verdoyant occupé par de nombreux arbres que l'on coupe et vend dès 1790 sur ordre du curé qui en est le responsable.

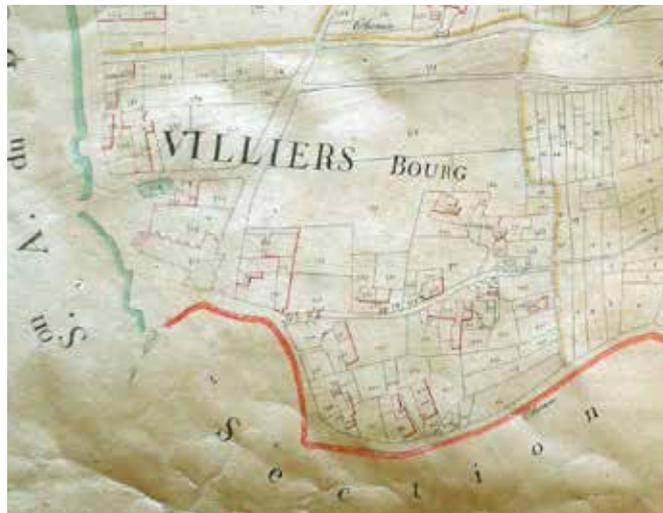
On abandonne le vieux cimetière en 1810 pour le nouveau dans la plaine à son emplacement actuel. Pourquoi ce transfert ? La population augmente, des épidémies se développent dont on ne sait trop l'origine, mais que l'on attribue à l'enfouissement des cadavres directement dans la terre sans précaution suffisante. Peu ou pas de monuments en pierre ni de caveaux : cela viendra plus tard. Un désir d'éloigner les morts du centre du bourg se fait donc jour en France sous l'Empire qui aboutit à des mesures drastiques. Par ordre du gouvernement, les cimetières intra-muros doivent être abandonnés et transférés hors les murs. La commune achète donc un terrain dans la plaine et ferme le cimetière qui environne l'église. Le curé bénit le nouveau cimetière le 1^{er} avril 1810. On avait dû y commencer les inhumations depuis quelque temps déjà. Les directives du Gouvernement en matière de gestion des morts et donc des cimetières prennent la forme d'un décret impérial. Il est daté de Saint-Cloud le 23 prairial an XII soit le 12 juin 1804. En voici l'extrait essentiel qui fut appliqué dans notre village :

« Article 8. Aussitôt que les nouveaux emplacements seront disposés à recevoir les inhumations, les cimetières existants seront fermés et resteront dans l'état où il se trouveront, sans que l'on en puisse faire usage pendant cinq ans. Article 9. A partir de cette époque, les terrains servant maintenant de cimetières pourront être affermés par les communes auxquelles ils appartiennent, mais à condition qu'ils ne seront qu'ensemencés ou plantés sans qu'il puisse y être fait aucune fouille ou fondation pour des constructions de bâtiments, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné. »

On laisse donc le vieux cimetière en l'état quelque temps ; on cède une partie du terrain pour en faire un jardin, puis on

arase le reste pour en faire la place publique telle que nous l'avons connue. Pour cela, les restes et ossements du vieux cimetière sont transférés dans le nouveau, vers 1815, pour respecter le délai de 5 ans prescrit par Napoléon. Mais il est probable que d'autres ossements, les plus anciens, avaient auparavant élu domicile dans la nef de l'église où ils se trouvent encore en grand nombre aujourd'hui. A la vérité, on ne sait pas trop comment s'est organisée cette opération assez macabre de gestion des corps ! L'absence de caveau et le contact direct avec la terre devait, il est vrai, favoriser une putréfaction rapide, ce qui explique ce délai très court de 5 ans avant de pouvoir disposer du terrain et de son mur d'enceinte.

En tout cas le vieux cimetière entouré de murs ou de haies n'occupe que la parcelle 749 sur le plan de 1811, soit à peine la moitié de la place, et ne débordait pas de l'église. On peut donc penser que la parcelle 746, le jardin du tonnelier, est une partie de l'ancien cimetière, mais pas les deux maisons plus à l'ouest n° 746 et 747, probablement plus anciennes, et situées hors du mur de clôture, manifestement. Les ossements retrouvés au-delà de la place, y compris sous des maisons ou en travers de la rue Du Petit-Thouars, viennent sûrement



de terre de remblai provenant du cimetière désaffecté réutilisée pour boucher trous et tranchées sans la nettoyer au préalable. Le cas est attesté ailleurs !

Quant à la mairie, elle n'existe pas encore à ce moment-là et c'est pourquoi on ne la trouve pas sur la place en 1811. Le cadastre napoléonien levé en 1811, est conservé en mairie où chacun peut venir le consulter, et nous reproduisons l'extrait concernant le centre du village.

Directement sur la place en 1811 se trouvent une maison d'habitation privée,

le jardin d'un tonnelier et une « fosse-mare publique ». Du côté nord, l'auberge de François Fouquet occupe toute la bordure de la place avec un bâtiment qui correspond au café et à la boucherie de nos jours, et un terrain vide au lieu de la boulangerie et de la maison Sandré au coin de la rue de La Couture. A l'ouest, au coin de la Rue Basse, la tuerie-boucherie des Renard-Creuzot et un îlot qui n'a guère changé d'allure depuis lors.

La mairie est une construction du Second Empire offerte par le maire Fortier à la commune. Avant même d'être maire, Fortier achète et fait raser les deux petites maisons de la place et demande à l'architecte Marganne de lui faire les plans de la future mairie. Et c'est seulement ensuite en 1862 que devant notaire il en fait don à la commune : voilà qui est original et peu banal. Ensuite en 1865, il est nommé maire de la commune. La mairie a alors la forme d'un petit pavillon classique et modeste avec péristyle et perron. Et ce n'est qu'en 1900 que le maire Noël, réputé bon catholique, y fait ajouter cet étrange gros cadran d'horloge monumental qui lui donne sa silhouette actuelle si caractéristique. Comme aujourd'hui, la place est environnée de commerces, surtout des auberges et une boucherie. Mais bien d'autres commerces nombreux garnissaient les hameaux de la commune, assez dispersés et éloignés du centre-bourg.

La rue principale et la place étaient vides de toute circulation comme le montrent de nombreuses cartes postales de la Belle époque ; c'était un terrain de jeu pour les enfants à la sortie de l'école, un lieu de rencontre pour les adultes, un forum public comme chez les Romains, un lieu de vie et de convivialité pour tous ! Que cela le redevienne pour grands et petits grâce à ce bel aménagement paysager de 2019 et 2020 !

Gérard ERMISSE





150
ANS
HARMONIE
DE VILLIERS